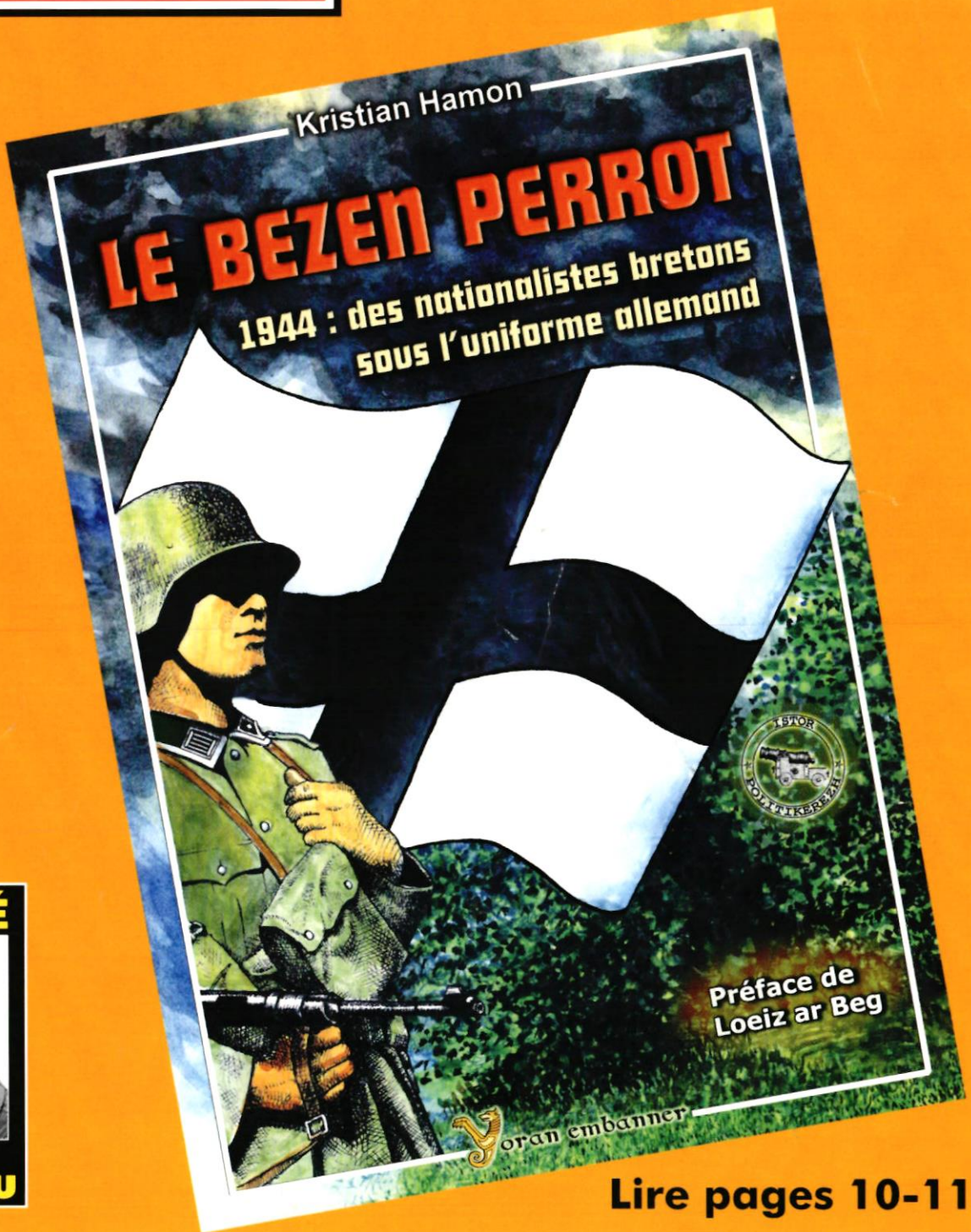
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N°485 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
JUIN / MEZHEVEN 2004

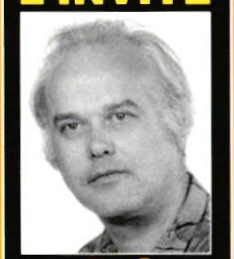
LE PEUPLE BRETON

ENFIN !

Le livre qu'il fallait écrire : la fin d'un mythe



L'INVITÉ



Pol HUELLOU

Lire pages 10-11

EUROPÉENNES : L'UDB appelle à voter pour la Liste verte.

L'invité du « Peuple breton »

La culture en lutte : où en sommes-nous ?

Cela fait maintenant un an que les intermittents du spectacle sont dans l'action. Voilà douze mois que notre combat ne faillit pas, face à la surdité du Medef, du gouvernement et de certains partenaires asociaux.

En ce mois de juin 2004, nous nous trouvons à la veille de la saison festivalière. La revendication reste constante, il s'agit de l'abrogation du protocole qui a modifié les annexes 8 et 10 de la convention Unedic, signé le 26 juin 2003 par le Medef et certains partenaires sociaux minoritaires dans le secteur du spectacle. La politique de pourrissement du gouvernement a montré depuis l'été dernier qu'elle ne menait nulle part. Ce fut le cas des chercheurs, des personnels de santé, des pompiers, des privés d'emploi dit « recalculés », des enseignants y compris ceux qui enseignent le breton, la plupart des problèmes n'ont toujours pas été véritablement réglés.

Les professionnels n'ont à aucun moment relâché la lutte. Un ministre de la Culture plus tard, le gouvernement a lâché du lest face à un Medef intransigeant.

Le protocole mis en œuvre depuis janvier par l'Etat a engendré des drames sociaux que chaque jour nous avons pu dénombrer : 1 500 intermittents par mois ont perdu leurs droits ! Du jour au lendemain : plus rien.

C'est une hécatombe qui n'a pas de sens et qui frappe tous les corps de métiers (sonorisateurs, musiciens, éclairagistes, électriciens, menuisiers, acteurs, danseurs, machinistes,...).

Pourtant les choses commencent à bouger. Le ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres a annoncé à Cannes que les femmes enceintes, intermittentes du spectacle, seraient indemnisées et qu'un système provisoire d'assurance-chômage serait défini sous trois semaines pour la profession. « Maximum trois semaines pour définir le nouveau système d'urgence » d'indemnisation. « Le versement se fera concrètement à partir du mois de juillet ». « Le gouvernement prend l'engagement de faire face à ces situations sociales d'urgence. Pour le plus long terme, des consultations seront lancées « dans les jours qui viennent ». Un engagement du ministre, que ce soit à Cannes ou ailleurs revient à

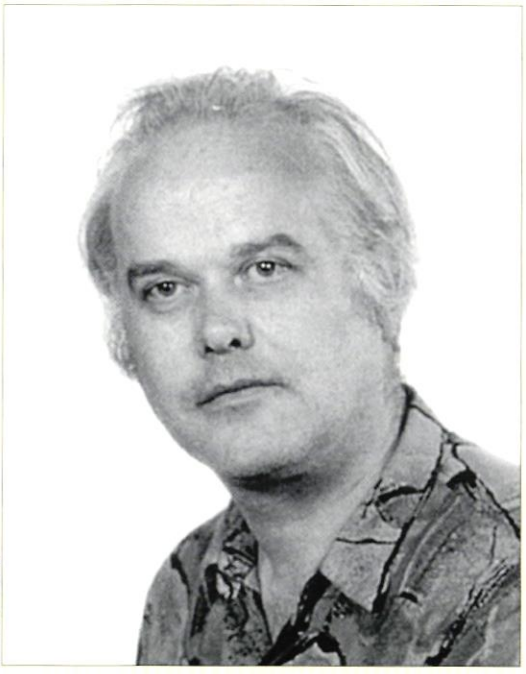


Photo Le Trégor

un engagement du gouvernement. Le fait que l'Etat prenne en charge les intermittents exclus est un désaveu clair du protocole actuel. Nous en avons pris note.

Toutefois plusieurs points importants n'ont toujours pas reçu de solutions : c'est le cas des personnes en congés de maladie. C'est également le cas de la prise en compte des temps de formation.

De fait, la balle est aujourd'hui dans le camp du gouvernement. Pour que les intentions du gouvernement se traduisent dans des actes et perspectives claires, beaucoup de chemin reste à faire. Il lui revient d'obliger le Medef à négocier alors que celui-ci ne sort pas un centime par rapport aux mesures récemment annoncées.. Les changements envisagés ne doivent pas concerner que les salariés, (définition de la nomenclature, etc.) mais s'intéresser aux activités des entreprises.

De plus des questions essentielles devront être abordées, y compris au niveau local. La nouvelle donne politique au niveau de la Région ne peut que se traduire par un nouveau projet culturel pour la Bretagne, en concertation avec les élus et professionnels. La question des emplois permanents doit avancer : un certain nombre de compagnies, de structures culturelles, pourraient créer des emplois permanents si un montage financier adéquat était mis en place. Des questions essentielles doivent être abordées. Est-il souhaitable que la majorité des équipements culturels soient fermés pendant toute la saison touristique de l'été ? Peut-on continuer de construire des salles en ne prévoyant que le budget d'équipement sans prévoir de budget de fonctionnement adéquat ?

La meilleure forme de solidarité que peuvent exercer les festivals c'est de prévoir des créations dans leur programmation et pour les organisateurs d'engager des professionnels déclarés et de diffuser leurs oeuvres. Le meilleur soutien du public breton, c'est d'être solidaire avec les artistes de la région dans leur lutte.

Aujourd'hui, les professionnels du spectacle sont plus que jamais vigilants, solidaires et déterminés.

Pol HUELLOU
musicien,
Secrétaire du Syndicat de Bretagne des artistes de la musique - CGT
Responsable de la CGT -Spectacle des Côtes d'Armor

Souscription

Un de nos abonnés nous écrit le 8 mai :

« Chers amis du PB,

Ne nous refusons pas ce petit plaisir de penser que le PB a (fortement ?) contribué, à sa manière, à cette victoire tant espérée aux régionales. En conséquence, rien de plus naturel que de le soutenir encore plus fermement, car les problème viennent souvent de là où on les attend le moins ! »

Ce mois-ci, nous n'ajouterons rien à tant de lucidité et de gentillesse...

Merci à tous nos donateurs.

Michel Le Chartier, Plérin, 5 € ; Sylvain Berhault, Hennebont, 5 € ; Jean-Yves Bianvet, Saint-Grégoire, 3 € ; Joël Biou, Étrembières, 5 € ; Marthe Blochet, Lille, 10 € ; Jean Bourbao, Le Conquet, 5 € ; Luc Brossier, La Chapelle-sur-Erdre, 5 € ; Pierrick Chaussonnaud, La Couronne, 10 € ; Loeiz Cleac'h, Plounéour-Lanvern, 20 € ; Marie-Thérèse Communier, Pont-de-Buis-les-Quimerch, 8 € ; Yves Drean, Brec'h, 5 € ; Jakez Dugue, Arradon, 3 € ; Yannick Gaudin, La-Valette-du-Var, 5 € ; Bruno Germain, Orvault, 3 € ; Jakez Gicquel, Lannion, 10 € ; Jean-François Gillet, Sotteville-lès-Rouen, 10 € ; Pierre-Yves Gouézec, Plouézec, 3 € ; Gwendal Guihard, Argenteuil, 3 € ; Bernard Guyader, Bompas, 3 € ; Joseph Laferrière, Camors, 20 € ; Yves Le Berre, Penmarc'h, 5 € ; Pierre Le Bihan, Saint-Malo, 5 € ; Hyacinthe Le Bitoux, Penvénan, 4 € ; Bernard Le Blavec, Rézé, 5 € ; Yves Le Boédec, Caurel, 5 € ; Guy Le Calvez, Pléhédel, 5 € ; Christian Le Couls, Plouénan, 5 € ; Patrick Le Pennec, Hengoat, 5 € ; Pierre Le Rhun, Saint-Herblain, 5 € ; Anne-Marie Le Roy, Plogastel-Saint-Germain, 5 € ; Jean-Noël Magot, La-Celle-Saint-Cloud, 5 € ; Hervé Martin, Trébeurden, 30 € ; Joël Martin, Saint-Malo, 10 € ; Philippe Metchnikoff, Mennecy, 20 € ; Yvon Mourge, Orvault, 20 € ; Luc Ollivier, Dijon, 10 € ; Christian Pele, Landeba, 10 € ; Armelle Personnic, Pabu 20 € ; Raymond Pincemin, Lannion, 5 € ; Yves Poho, Sizun, 100 € ; Paul Henry Prunet, Nevez, 3 € ; Jean-Pierre Quemener, Crozon, 5 € ; Gérard Quenhervé, Boust 10 € ; Joël Querrien, Montfort-sur-Meu, 5 € ; Jean-Christophe Richard, Nantes, 3 € ; Jean-Pierre Riou, Vannes, 3 € ; Divard Rohan, Loperc'hed, 10 € ; Jean-Yves Toux, L'Hermitage-Lorge, 10 € ; **Total mois : 469 €. (3 076,4 F)**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel

Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou

Fax 02 98.37.91.74

Directeur de la publication :
Joël Guégan

Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier

Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.

Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.

Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.

Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.

Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.

Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne

CPAP : 66132

Composition, impression, routage :
IMPRAM, Cavan.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11

Dépôt légal : 2e trimestre 2004.

Sommaire

Juin
Mezheven
2004



J'ai la conviction que ce numéro du Peuple breton comptera dans l'histoire de notre journal. D'abord, bien sûr, par la présentation exclusive du dernier livre de Kristian Hamon, consacré à l'histoire du Bezen Perrot. C'est le livre qu'il fallait écrire et nous lui consacrons les pages 10 et 11.

Mais d'autres articles ont de l'importance dans ce numéro et je ne prendrais que l'exemple des pages 18 et 19, où Yves Jardin présente le dernier épisode du conflit chypriote avec une objectivité rarement rencontrée dans la presse hexagonale.

C'est ce genre de contribution qui fait la réputation du PB.

●

Bien d'autres sujets sont abordés dans cette livraison : les élections européennes et les questions d'élargissement de l'UE (pages 2, 4 et 5). La politique régionale, avec les prises de position de nos nouveaux élus, intéressera sans doute (pages 3, 6, 8 et 9). Yann Fiévet fête dans ce numéro le 10e anniversaire de sa chronique (page 13) et nous annonce dix années de plus ! Toutes nos félicitations.

En pages culturelles, on notera tout l'intérêt de l'interview par Alain Kervern du responsable du théâtre en breton Ar Vro Bagan, Goulc'han Kervella (pages 22 et 23).

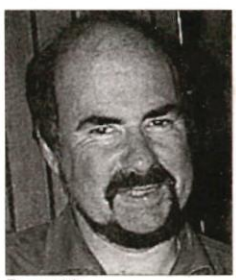
Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON


Page 2


Page 3


Page 10


Page 13

Le crédit-photo de couverture :
– Le Bezen Perrot : Yoran Editeur
– Pol Huellou : Photo Le Trégor

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.


Archives Hélène Cailleux

Le 13 juin, faisons avancer l'Europe fédérale et sociale des peuples et des régions

L'Union démocratique bretonne (UDB) sera présente aux élections européennes du 13 juin, sur la liste conduite par Marie-Hélène Aubert des Verts. Ses représentants sont Jedjiga Ouggad-Douillard, Bretonne de Loire-Atlantique et Berbère, candidate d'ouverture, et Herri Gourmelen, conseiller municipal de Saint-Malo, militant de la première heure du mouvement breton de progrès. Par cette double présence, la liste conduite par Marie-Hélène Aubert sera la seule qui portera la revendication d'une Bretagne réunifiée, objectif majeur des nouveaux conseillers régionaux de l'UDB.

Une Europe fédérale des peuples et des régions, une Europe qui dépasse les Etats-nations, les Verts et l'UDB partagent cet objectif. Il était donc logique qu'après l'union électorale des régionales, celle-ci se prolonge aux européennes.

Beaucoup de Bretons voient l'Europe comme une chance, notamment les militants de l'autonomie qui lorgnent avec envie les libertés des Catalans, des Ecossais ou des Flamands. Pourtant nous devons éviter le leurre d'une Europe romantique qui, telle la fée Morgane, nous libérerait du jacobinisme à coup de sortilèges. Certes la construction européenne est une nécessité pour unifier le continent et le prémunir contre ses vieux démons, pour contrebalancer aussi la domination américaine sur la planète et, ce faisant, nous sortir de la vision manichéenne du monde et des guerres de civilisation qu'elle nourrit. Mais l'Europe est une construction encore très imparfaite, en particulier sur le plan démocratique et social.

Où est la démocratie quand quelques semaines avant l'élection au suffrage universel d'un nouveau Parlement, la Commission européenne, encouragée par le lâche silence du Conseil des gouvernements, peut décider de lever un moratoire vieux de cinq ans sur la commercialisation d'OGM alors que plus de 70 % des citoyens européens s'y opposent ? Où est la solidarité quand la remise en cause des systèmes de protection sociale et l'augmentation des laissés pour compte s'imposent un peu partout ? Nous ne voulons pas d'une Europe, pâle copie du modèle américain (« winner or loser » - « gagnant ou perdant »), qui interdise aux autorités nationales, régionales et locales de préférer garantir à tous un égal accès aux services de la vie quotidienne (eau, électricité, chauffage, santé, éducation, poste...) plutôt qu'une privatisation généralisée au service du monde de la finance et des actionnaires individuels. Si l'économie de marché a son rôle à jouer dans la satisfaction des besoins, aux côtés du secteur public et du tiers secteur de l'économie sociale et solidaire, la dictature du marché, elle, n'est pas acceptable. Elle régna en maître jusqu'au début du 20ème siècle, ne l'oublions pas. Une régression n'a jamais constitué un progrès.

Militants européens nous sommes. Mais parce que l'idée européenne est menacée d'être dévoyée, nous vous encourageons à renforcer le 13 juin le camp de ceux qui veulent une Europe de la démocratie et de la solidarité, une Europe faite pour tous, avec tous.

Christian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB
Vice-président
du Conseil régional
de Bretagne en charge
de l'Europe
et de l'international

Amnistie fiscale : tolérance maxi pour la criminalité en col blanc

Le Premier ministre vient d'annoncer son projet de mise en place d'une taxe de 15 % pour inciter au retour en France de capitaux « placés » à l'étranger. Avec cette taxe dite de «cohésion sociale», c'est bien une loi d'amnistie fiscale que le gouvernement prépare.

Les capitaux «placés à l'étranger» visés sont en fait ceux qui se sont «planqués» dans les paradis fiscaux – par exemple le Luxembourg, la Suisse, Monaco, Andorre ou Jersey – pour y bénéficier du secret bancaire et échapper à l'éventuelle curiosité de la justice, de la police et du fisc. Le gouvernement permettrait donc aux fraudeurs des budgets publics d'user au grand jour en France deleurs capitaux dissimulés après le seul acquittement d'une retenue de 15 %, bien inférieure à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés qu'ils auraient eu à régler s'ils avaient déclaré normalement ces revenus ! Et cette possibilité serait, bien sûr, utilisée par les trafiquants (drogues, armes), les mafias, etc.

Une telle mesure serait en outre une véritable prime aux fraudeurs et aux gangsters et un affront supplémentaire fait aux travailleurs qui ne peuvent échapper à l'impôt, ni aux taxes, un affront aux privés d'emploi, comme aux privés de ressources. C'est par ailleurs une imposture et une grande goujaterie d'annoncer que les sommes ainsi récupérées serviraient à alimenter un «fonds de cohésion sociale»...

R.L.

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

EN VUE CES TEMPS-CI



D.R.

Jeddjiga Ouggad-Douillard, psychologue clinicienne, française d'origine kabyle, membre du Congrès mondial amazigh milite pour la berbérité à Nantes, avec ses amis de l'UDB dont elle partage bien des objectifs. Elle est candidate aux élections européennes sur la liste des Verts. Elle déclare : *«Ma candidature a été présentée aux Verts par l'UDB, en Loire-Atlantique. Elle représente un double symbole : celui de l'ouverture des Verts à d'autres partis avec lesquels ils partagent des valeurs communes : celui de l'ouverture des Bretons sur le monde, de leur solidarité avec d'autres peuples (...) Les Bretons et les Berbères mènent un même combat pour le respect des droits linguistiques, culturels, démocratiques et sociaux. Il faut que la Bretagne soit visible et entendue, au sein de l'Europe, avec ses revendications claires et légitimes, notamment celle d'une Bretagne à cinq départements. Il faut que les Berbères soient visibles et entendus, parmi les peuples du monde avec, eux aussi, des revendications claires et légitimes, notamment celle de la reconnaissance (...) officielle de leur langue et de leur culture».*



Photo Le Peuple breton/R. Leprohon

Naïg Le Gars, conseillère régionale UDB est intervenue auprès du Garde des Sceaux et du président de la première chambre de la Cour d'appel de Paris, en faveur du militant révolutionnaire italien Cesare Battesti, menacé d'être expulsé de France. Elle écrit : *«Vous avez déjà dû entendre et lire maintes fois tous les arguments politiques et juridiques – par ailleurs fondés – que vous ont avancés les nombreuses personnes qui se sont émues de la possible extradition de M. Battesti. À savoir l'ancienneté (les années 70) et le contexte particulier («les années de plomb») dans lequel se sont déroulés les faits reprochés. Puis l'engagement pris par François Mitterrand, en 1985, de ne pas extrader les activistes italiens ayant abandonné la lutte armée. Engagement respecté par tous les dirigeants de l'État français. Jusqu'à ce jour...*

Sans doute n'êtes-vous pas sensibles à ces arguments (...) Alors puis-je, Messieurs, faire appel à votre conscience pour interrompre cette machine infernale? Ce qui attend Cesare Battesti, c'est tout simplement la prison à vie. Et s'il ne la «méritait» pas? (...)

Aussi je vous en conjure, ne sacrifiez pas la vie d'un homme , aujourd'hui reconnu, installé et utile à la culture comme à l'humanité, au nom d'intérêts (...) conjoncturels».



Iffig

– a appris que sept associations, dont Greenpeace et le réseau «sortir du nucléaire» (dont fait partie l'UDB), ont voulu le 17 mai être reçus à la présidence de l'Assemblée nationale pour y remettre une pétition de 100 000 signatures, réclamant une autre loi pour l'énergie ;

– déplore que M. Debré, président de ladite assemblée, a refusé de recevoir la délégation d'ONG ;

– dénonce ce mépris envers l'expression des citoyens et constate qu'un débat démocratique sur l'énergie n'est toujours pas possible en France, alors que le gouvernement s'apprête à lancer la construction d'un réacteur nucléaire EPR en se passant de toute consultation des populations...

●

– a reçu des éditions Michelin un beau dossier de presse consacré au lancement d'une nouvelle collection de cartes routières, la collection Régional-France ;

– a apprécié la qualité du nouveau produit et s'apprêtait à en faire l'article lorsqu'il a dû constater que la carte 512 (Bretagne) est parfaitement mensongère puisqu'elle n'intègre pas la Loire-Atlantique (l'éditeur se réfugiant derrière la notion de «région administrative»)...

– a constaté que les Normands ont chez Michelin plus de chance que les Bretons, puisque la carte 513 réunit logiquement la Haute et la Basse-Normandie !

– n'a pas manqué de remarquer que la biscornue et bidon «Région des Pays-de-la-Loire» a, malgré sa forme, une carte bien à elle...

– ne peut donc que conseiller aux Bretons de boycotter cette fausse «carte régionale», même si le format, dû au pliage, intègre entièrement la Loire-Atlantique : belle revanche de la géographie et de l'histoire sur le découpage de Vichy !

●

– a noté qu'à un récent procès contre les militants pacifiques en faveur du basque, les «démos», un des accusés s'est présenté coiffé d'un bérêt... basque. Le président du tribunal lui a fait observer, fort peu laïquement, que «même à l'église, on se découvre !».

– Iffig apprécie beaucoup la réponse de l'intéressé : «Oui, mais à l'église, on n'est pas obligé d'y aller...»

De l'élargissement de l'Union européenne à la nécessité d'une vraie régionalisation pour la Bretagne

Dix nouveaux pays rejoignent l'Union européenne. A-t-on remarqué que six d'entre eux comptaient moins, voire beaucoup moins d'habitants que la Bretagne historique : les trois pays baltes, la Slovénie, Chypre (dans sa partie hellénophone) et Malte, qui ravit au Luxembourg le titre de plus petit pays membre. Ces pays, qui ont la taille de régions, voire de micro-régions, disposeront pourtant d'une représentation propre au Parlement, d'un commissaire européen et participeront à l'exécutif européen. Cette nouvelle réalité politique devrait interpeller l'ensemble des responsables bretons au même titre que le déplacement à l'est du centre de gravité démographique et économique de l'Union européenne.



D.R.

L'Europe des 25.

En Bretagne, il ne s'agit certes pas de nourrir des jalousies stériles vis-à-vis des nouveaux entrants mais d'intégrer les évolutions en cours pour aller de l'avant. Pour nous autres Bretons la réponse à la nouvelle donne est à chercher, à l'évidence, dans une régionalisation vraie, c'est-à-dire organisée autour du concept de «citoyenneté régionale» exprimé par le président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian. Les grands états qui nous entourent (Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne) ont pour caractéristique commune d'avoir engagé, parfois depuis plusieurs décennies, un processus de large dévolution de pouvoirs normatifs et budgétaires en faveur de leurs régions. Le résultat est parlant : à titre indicatif, la plus petite des 17 communautés régionales autonomes d'Espagne, la Rioja (260.000 habitants), célèbre par ses vignobles, dispose d'un budget régional par habitant dix fois supérieur à celui de la région Bretagne (1). Ce processus de régionalisation avancée va se poursuivre, notamment en Espagne comme s'y est engagé le nouveau président du gouvernement, José Luis Rodriguez Zapatero. Les motivations sont diverses : historiques, linguistiques et culturelles, mais aussi liées aux nécessités d'une administration publique plus proche des réalités quotidiennes et des attentes des peuples et, de ce fait, plus réactive.

Parce que, Bretons, nous sommes européens, cette régionalisation approfondie des plus grands états de l'Union européenne, conjuguée à l'adhésion d'une demi-douzaine d'états-régions, ne peut pas nous laisser indifférents.

La Bretagne, si elle est enfin reconnue dans son intégrité historique, offre à la République française une opportunité à saisir pour rattraper le temps perdu dans la nécessaire adaptation des institutions. La position géographique de la Bretagne qui l'ouvre naturellement aux échanges de toutes sortes, le syncrétisme culturel qui la caractérise, au croisement des civilisations celtique, anglo-saxonne et latine, qui ont fait l'histoire de l'ouest européen depuis plus de deux mille ans, et la faculté à harmoniser les identités que le peuple breton a su développer au fil des générations, tout cela prédispose la Bretagne à ouvrir pour la France la voie d'une régionalisation sereine, démocratique et efficace. Pour le bien de la Bretagne, de la République et de la construction européenne.

K.G.

(1) Cf. *La capacité politique des régions - une comparaison France/Espagne*, Romain Pasquier, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Génocide arménien : le recul français

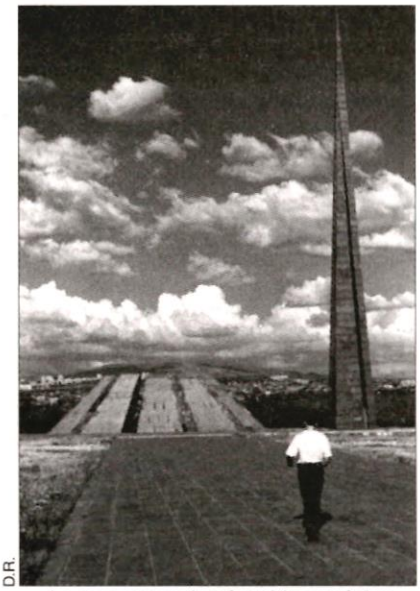
Interrogé le 29 avril dernier sur le fait de savoir si la reconnaissance du génocide arménien par la Turquie ne devait pas être l'une des conditions préalables à son éventuelle entrée dans l'Union, Jacques Chirac a répondu : « C'est un problème qui concerne les relations entre la Turquie et l'Arménie. [...] On ne peut pas non plus, sur le plan bilatéral, juger de tout l'avenir en fonction exclusivement du passé ». La réponse, stupéfiante, a abasourdi son auditoire mais aussi les hommes politiques et, bien évidemment, les Arméniens eux-mêmes.

« J'ai été troublé » déclarait par exemple François Bayrou qui estimait qu'invoquer un simple « problème bilatéral » sur cette question revenait à juger que « les exterminations ne concernent que les communautés ou les ethnies qui en sont les victimes ». Or « c'est un problème d'Histoire entre ceux qui ont porté la responsabilité de ces crimes et la conscience universelle ».

Le génocide arménien de 1915 n'est pas, en effet, la tragédie d'un peuple. Elle n'est pas un problème bilatéral entre deux pays, mais celui de l'humanité toute entière. C'est ce même principe d'universalité et de permanence qui justifie, par exemple, l'existence du Tribunal pénal international (TPI) qui poursuit actuellement les criminels serbes responsables du massacre des musulmans de Yougoslavie. Aurait-il fallu, selon la logique du chef de l'Etat, laisser la Serbie et la Bosnie régler entre elles ces conséquences de cette barbarie ?

Affirmer que le « problème » relève des relations entre Ankara et Erevan c'est également balayer d'un revers de main les aspirations de la diaspora arménienne dont les membres (près de 450 000 en France) sont les fils et les filles de ceux qui ont pu échapper à la folie meurtrière ottomane. Comme si les morts de 1915 ne leur appartenaient pas aussi ! Autant que les habitants de l'Arménie aujourd'hui indépendante, ils ne peuvent, ni ne veulent oublier.

Après les propos de Jacques Chirac, le Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF) s'interrogeait très justement : « Si cette question relative à un crime contre l'humanité ne concerne que les relations bilatérales entre ces deux pays, pourquoi le président a-t-il promulgué, le 29 janvier 2001, une loi votée à l'unanimité au Parlement et par laquelle la France reconnaît publiquement le génocide arménien ? ». On sait néanmoins que l'adoption de cette loi s'est faite sans la bénédiction de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, alors Premier ministre, soucieux l'un comme l'autre de contenir l'irascibilité turque.



D.R.

Le monument du génocide arménien à Erevan.

Un Etat négationniste

Et pourtant cette reconnaissance par la Turquie est une nécessité. Parce que le génocide a existé. Parce que personne ne met en doute qu'à partir d'avril 1915, les « Jeunes-Turcs » et le parti « Union et progrès » (à l'origine de la Turquie moderne), ont été à l'origine de l'extermination d'1,2 million d'Arméniens (soit les deux tiers de la population arménienne totale) comme le relève par exemple l'historien Yves Ternon, spécialiste des crimes contre l'Humanité. Le caractère massif, planifié et ciblé de ces massacres, les assassinats systématiques de vieillards, de femmes et d'enfants commis au nom de l'appartenance ethnique des victimes selon un plan concerté, correspondent à la définition du génocide telle que l'a formulée pour la première fois en 1943 le juriste polonais Raphaël Lemkin, ainsi que devait le souligner, en 2001, François Rochebloine, rapporteur de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale. A cet égard, la propagande officielle turque qui met ces crimes sur le compte d'une lutte contre des rebelles (ainsi étaient qualifiés ces populations désarmées !) est révoltante.

Malgré des preuves irréfutables, le premier génocide du XXe siècle a pourtant toujours été nié par la Turquie sans que cela ait gêné les chancelleries. A ce titre l'impunité du génocide des Arméniens a pu favoriser la Shoah. « Qui donc parle encore de l'extermination des Arméniens ? » aurait, par exemple, déclaré Hitler en 1939 aux chefs militaires du IIIe Reich afin d'obtenir, si besoin était, leur adhésion à l'accomplissement de sa monstrueuse besogne.

En agissant comme elles le font, les autorités d'Ankara devraient être accusées de négationnisme au même titre que ceux qui minimisent la Shoah. L'état turc ne menace-t-il pas aujourd'hui, pour atteinte à l'unité de la nation, les quelques intellectuels qui reconnaissent l'extermination ? N'impose-t-il pas son révisionnisme dans l'ensemble du système éducatif ? Ne contraint-il pas les médias, menacés par la censure, à occulter la question ?

Il semble irréaliste que ce négationnisme d'Etat puisse être toléré en Europe. « Peut-on imaginer, dans l'Union européenne, une Allemagne qui n'aurait pas reconnu le génocide des Juifs ? » s'interrogeait par exemple Ara Krikorian, président du CCAF en 2002. C'est un fait, dénonce Patrick Devedjan, qu'il n'y a jamais eu jusqu'à ce jour une démarche « comparable à la dénazification » de la part de la Turquie. Tôt ou tard, pourtant, celle-ci devra, comme l'ont fait d'autres pays d'Europe (et la France n'y a pas échappé), relire les pages noires de son histoire et reconnaître les crimes commis. Le pardon et la réconciliation des peuples passent par là. L'attitude turque est d'autant plus incompréhensible que personne, aujourd'hui, ne songe à faire porter à ce pays la responsabilité des crimes commis sous l'Empire ottoman.

Cette reconnaissance, la seule attitude qui permettra aux Arméniens de ne plus être condamnés « à l'indignation devant le doute » selon l'expression du philosophe Michel Marian, doit donc être une condition nécessaire à l'adhésion à l'Europe de la Turquie. Si cette dernière était acceptée sans avoir à faire ce geste, il est en effet à craindre qu'elle n'ait plus alors aucune obligation, ni désir de le faire. Les peuples d'Europe, Bretons compris, ne peuvent l'accepter.

Patrick D. MORVAN

Lettre ouverte

aux présidents des Délégués départementaux de l'Education nationale des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan

L'ensemble des élus du Conseil régional de Bretagne vient de recevoir une lettre circulaire (une motion, à dire vrai) concernant «Le projet d'intégration de l'association Diwan dans le service public de l'Éducation nationale ». Le document est signé des présidents des DDEN de quatre des départements bretons. Les écoles Diwan de Nantes et Saint-Nazaire ne sont, sans doute, pas concernées par les positions des DDEN... Notre camarade Christian Guyonvarc'h, vice-président du Conseil régional à, pour sa part, répondu à cette motion.

Vous venez de m'adresser, en ma qualité de vice-président du Conseil régional de Bretagne, une lettre comminatoire dont le contenu autant que la forme appellent de ma part plus d'un commentaire. Ce contenu et cette forme m'amènent à rendre publique la réponse que je vous fais, chacune de nos concitoyennes et chacun de nos concitoyens ayant le droit de connaître les pressions exercées sur celles et ceux qu'ils ont librement choisis le 28 mars dernier.

Vous écrivez que *« certains nouveaux élus du Conseil régional de Bretagne souhaitent relancer le projet d'intégration des écoles bretonnes Diwan ».* Ils sont plus nombreux que vous semblez le croire et, assurément, je fais partie de cette cohorte que vous pointez d'un doigt inquisiteur. Puis vous ajoutez dans un mélange des genres assez ahurissant : *« les Délégués Départementaux de l'Education Nationale de Bretagne ne comprendraient pas qu'un Conseil Régional composé en majorité d'élus de gauche bradent (sic !) les valeurs au nom desquelles ils ont été élus, qu'ils ont devoir de défendre et de promouvoir ».* Quelle confusion en effet ! Nos chers chérubins seraient-ils donc placés sous le contrôle d'une police de la pensée ? Que dis-je ! d'une police politique ?

« Valeurs » dites-vous ? Le terme est plaisant à lire sous votre plume quand il me souvient qu'à la veille des élections législatives de 2002, les délégués départementaux de l'Education nationale du Morbihan s'étaient fendu d'une lettre, à l'adresse des candidats, d'une rare virulence à l'encontre de Diwan. Mais le plus choquant n'était pas là. Le plus choquant résidait dans le fait que cette lettre était cosignée par une organisation syndicale, deux partis politiques, en l'occurrence l'éphémère « Pôle républicain », devenu MRC, et le Parti des travailleurs, ainsi qu'une association soi-disant libre dans sa pensée mais étroitement contrôlée par le parti politique précédemment cité. Est-ce là donc votre conception de la République ? Sachez que la mienne implique que ceux qui ont la prétention de défendre une éducation réellement ouverte à tous, c'est-à-dire tolérant les opinions mais se préservant de toute forme de prosélytisme, ne mêlent pas leur signature à celle d'intérêts partisans au moment même où les citoyens sont invités à faire un choix dans le secret de l'isoloir. L'attitude qui fut celle des DDEN en la circonstance prouve à l'évidence que la cause d'une éducation pour tous que vous prétendez servir devra se chercher d'autres défenseurs.

Sur le fond de l'« affaire », puisqu'à vous lire il faut bien parler de « l'affaire Diwan » comme l'on parla jadis de « l'affaire Dreyfus », il est symptomatique de constater que vous polarisez votre hargne sur la méthode pédagogique mise en œuvre depuis bientôt trente ans par Diwan, avec la réussite que tous les observateurs objectifs s'accordent à lui reconnaître. Vous écrivez : *« Il s'agit de faire en sorte qu'un enfant de la petite section de maternelle jusqu'au CE1 n'entende que du breton, n'écoute que du breton, ne parle qu'en breton pendant plus de 8 heures par jour et même 9 heures s'il reste en garderie ! et ceci pendant 6 années ! ».* Vous agitez tel un chiffon rouge l'enseignement tout en breton qui est dispensé par Diwan au cours des premières années de la scolarité avant l'introduction du français comme matière enseignée. A aucun moment vous ne vous posez de question sur les résultats qui en résultent dans la maîtrise de la langue française à l'entrée au collège. Sans doute les résultats aux tests de maîtrise du français qu'obtiennent les élèves des écoles Diwan vous gênent-ils. A cet égard, vous incarnez à vous seuls la crise dans laquelle se trouve plongé le système d'éducation en France face à la persistance de l'illettrisme et de l'échec scolaire. Ce que vous semblez incapables d'entendre, c'est que ce que nos concitoyens parents d'élèves attendent de l'école aujourd'hui, ce n'est pas une obligation de moyens (une pédagogie officielle placée sur un piédestal), mais une obligation de résultats. Peu leur importe la méthode pédagogique mise en œuvre si elle permet à leurs enfants d'acquérir les savoirs fondamentaux, la culture générale et l'autonomie qui leur permettront de trouver leur place dans la société, sur un plan professionnel comme sur un plan social.

Vous refusez d'entendre que la pédagogie immersive mise en œuvre par Diwan, loin d'être une invention bretonne, a été mise au point pour le bénéfice d'une minorité francophone, en l'occurrence celle de l'Etat canadien de l'Ontario où les anglophones représentent 95 % de la population. Le Canada fédéral – ceci expliquant cela – bien qu'octroyant aux 5% de francophones de l'Ontario la possibilité d'utiliser le français dans toutes leurs démarches administratives avec les autorités fédérales et de capter plusieurs chaînes de télévision et de radio intégralement en français, a jugé bon d'y financer sur les deniers de tous ses citoyens un système d'enseignement immersif en français. Avez-vous alors crié au scandale ? Avez-vous constitué une ligue de défense du système d'enseignement classique, c'est-à-dire majoritairement anglophone, en Ontario ? Que nenni ! En votre for intérieur vous vous êtes réjoui que la langue française puisse bénéficier d'un tel régime de protection et de promotion sur une terre où elle se trouve minoritaire.

Permettez donc – ou ne permettez pas ! ça ne changera rien à l'histoire – que « certains nouveaux élus », comme vous dites, de la Région Bretagne se soucient que l'on prenne enfin à tous les niveaux de décision concernés les mesures qui s'imposent pour que le XXIème siècle ne soit pas celui de l'extinction de la langue bretonne. Une langue bretonne qui, comme toutes les autres langues de la planète, est une part du génie de l'humanité.

(...)

Christian GUYONVARC'H
Conseiller régional
Kuzulier ar Rannvro

Guérande à la recherche de Gwenrann à travers sa place dans l'histoire de Bretagne

Depuis quelques années les Guérandais organisent au mois de mai une fête médiévale retraçant les grands heures de l'hitoire bretonne qui eurent pour cadre leur bonne ville. Les guerres de Succession de Bretagne (1341-1381) sont depuis trois ans le fil conducteur de ces festivités.

Le Centre de recherche et diffusion de l'identité bretonne (Credib) de Saint-Nazaire publia pour l'occasion un document de vulgarisation historique sur cette période pour rendre plus lisible cette page très troublée de l'histoire de Bretagne en mettant en valeur le rôle de Guérande, où furent signés les deux traités des guerres de Succession.

Le document bilingue breton-français édité par le Credib qui était disponible au stand de Skol Diwan Gwenrann reçut un très bon accueil du public d'autant que la communication de la ville de Guérande sur le sujet était pour le moins confuse, dès qu'il s'agit d'aborder les relations plus que tumultueuses entre le duché de Bretagne et le royaume de France.

Le tragi-comique le disputa même au pathétique lors de la reconstitution de la signature du second traité en 1381 quand le maire actuel de Guérande, connu pour son allégeance au sieur Fillon, interprétant le rôle de Jean IV, s'agenouilla au pied de l'écclésiastique représentant l'autorité royale pour jurer fidélié au roi de France…

Pour la petite histoire, le rôle de Jean IV avait été tenu en 2003 par le président de Skol Diwan Gwenrann qui refusa de se plier à cette mascarade en restant debout, exprimant clairement ainsi la non-soumission des Bretons au royaume de France.



Photo Le Peuple breton/H.C.

Les enfants de Skol Diwan de Guérande participent au défilé.

Cette «scènette» aurait sûrement rappelé une période heureusement révolue à nos amis estoniens qui depuis un an tissent des liens avec Guérande. La capitale d'Estonie, Tallin, qui a été fondée en 1154 a en effet su conserver sa cité fortifiée et a connu comme la capitale bretonne du sel sa plus grande prospérité au XV[e] siècle. Le président estonien s'est d'ailleurs rendu en personne à Guérande pour favoriser les relations entre les deux cités.

À la différence de ce révisionnisme municipal il faut saluer le travail des associations guérandaises qui assurèrent la restauration et l'animation, en rivalisant d'imagination dans la décoration des tavernes et autres lieux de réjouissances pour rappeler l'âge d'or breton et l'esprit d'indépendance de leurs ancêtres.

Malgré ces quelques tentatives maladroites de réécriture historique, reconnaissons au moins le mérite à la ville de Guérande de mettre en valeur l'identité bretonne de ses habitants. Cette politique municipale étant à mettre en parallèle avec celle de sa grande voisine nazairienne, où est banni jusqu'au nom d'un des héros de la résistance bretonne du XIV[e] siècle, le Nazairien Jean d'Ust, dont même la rue qui lui était dédiée a du céder la place à une «Avenue de la République»…

Jean ROUDAUT

A Saint-Nicolas-de-Redon, une fresque géante

Près de 2 500 personnes se sont rassemblées à Saint-Nicolas-de-Redon le 14 mai dernier pour accueillir le Tour de France anti-nucléaire. Cette étape a donc été un véritable succès et constitue l'une des toutes premières étapes en terme de mobilisation (si ce n'est la première). Une fresque humaine géante pour réclamer la sortie du nucléaire et l'abandon du projet de nouvelle centrale nucléaire EPR a été constituée par 1 600 personnes.



Le Peuple breton/JFL

Ont ensuite été proposés au public : la pièce de théâtre « Tchernobyl now », tirée du livre de Stlevana Alexiewitch, qui a rencontré un beau succès ainsi qu'une animation sur un scénario de sortie du nucléaire en France. Et comme de coutume en Bretagne, un grand fest-noz, animé par des musiciens locaux, clôturait l'événement.

Malgré cela, nous avons pu déplorer l'absence de relais médiatiques de l'événement, y compris localement, alors que nous étions en plein débat parlementaire sur ce sujet… Les six millions de victimes de Tchernobyl nous rappellent que l'épée de Damoclès nucléaire reste plus que jamais suspendue au-dessus de nos têtes.

Il faudra d'autres mobilisations comme celle-ci en Bretagne, en France et dans le reste du monde pour infléchir la politique énergétique actuelle. Non seulement le nucléaire ne sera jamais une solution pour lutter contre l'effet de serre, mais le maintenir augmentera le risque que notre planète devienne une serre radioactive !

Jean-François LUGE

Manifestation du 15 mai à Nantes : nos élus au complet

Le 15 mai, le Conseil culturel de Bretagne, Bretagne réunie (ex-Cuab) et un collectif d'associations culturelles de Bretagne organisaient une manifestation en faveur des identités et des langues régionales, en prélude au premier Forum mondial des droits de l'Homme qui s'est tenu à Nantes du 18 au 20 mai.

La présence de Patrick Mareschal, nouveau président du Conseil général de Loire-Atlantique a été très remarquée. Six élus du Conseil régional de Bretagne étaient présents, tous de la nouvelle majorité. Parmi ceux-ci les quatre élus UDB – gauche alternative, au complet donc.

Le matin du 15 mai, Christian Guyonvarc'h, accompagné de Pierre Even, secrétaire de la fédération de Loire-Atlantique de l'UDB et de Patrick Pellen, conseiller municipal délégué de Nantes, avait présenté à la presse nantaise les orientations qu'il entend donner à la nouvelle politique européenne et internationale de la Région Bretagne. Et proposé aux citoyens de Loire-Atlantique et à leurs élus de participer à la construction de cette politique comme à sa mise en œuvre. Une prochaine visite d'élus bretons au Pays de Galles offre l'opportunité d'une coopération à l'échelle de la Bretagne historique. D'autant plus justifiée que Nantes est ville jumelle de Cardiff.

■



Photo Nathalie Bourreau.

Dans les rues de Nantes, le 15 mai.

Nouvelles de nos élus au Conseil régional de Bretagne

A l'initiative des élus UDB – gauche alternative, le processus de réunification administrative de la Bretagne a été inscrit à la liste des compétences d'une des commissions du Conseil régional, en l'occurrence la commission de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des finances. C'est une innovation. Cette commission pourra librement auditionner sur le sujet et soumettre à la session plénière rapports et résolutions.

Les élus UDB – gauche alternative ont également obtenu que le commerce équitable figure parmi les compétences de la nouvelle commission des solidarités. Christian Guyonvarc'h, en tant que vice-président à l'international, suivra de près ce dossier. Des réunions de travail ont déjà eu lieu avec les acteurs bretons et des initiatives concrètes seront aidées par la Région dès 2004.

Les principales responsabilités qui ont été attribuées aux quatre élus sont les suivantes :

- Mona BRAS : membre de la commission des solidarités (logement, santé, politiques sociales, solidarité internationale et commerce équitable), du groupe de travail du Conseil régional sur la politique linguistique (breton et gallo), du CA de la mission locale du Pays de Saint-Brieuc, du conseil des études et de la vie universitaire de l'Université de Rennes 1, du Comité régional de recherche et d'expérimentation en agriculture (CREA), du CA du Centre hospitalier de Paimpol.

- Christian GUYONVARC'H : vice-président en charge de l'Europe et de l'international, membre de la commission de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des finances, du CA de la mission locale du Pays de Lorient, du CA du lycée maritime d'Etel, du conseil portuaire de Lorient, du conseil de surveillance de Bretagne International, du syndicat mixte de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, du syndicat mixte de la Maison de la Bretagne à Paris. Référent du Conseil régional pour le Pays d'Auray.

- Naig LE GARS : membre de la commission de la formation et de l'enseignement secondaire, du groupe de travail du Conseil régional sur la politique linguistique (breton et gallo), du Conseil académique de l'Education nationale, du CA de l'Institut culturel de Bretagne, du Comité régional pour la recherche et le développement technologique, de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics du Finistère.

- Christian TROADEC : Premier vice-président de la commission culture, politique linguistique et sport. Membre du CA du Comité régional du tourisme.

Un vendredi comme les autres ?

(En réponse au dernier article d'Herri Gourmelen)



Photo Le Peuple Breton/R.D.

Herri, j'espère que tu ne m'en voudras pas d'utiliser comme intermédiaire « Le Peuple breton » pour répondre à ton article du n° 484, mais j'estime que lorsque le PB publie un papier aussi complaisant, il doit admettre une réaction critique et, à mon sens, plus clairvoyante. Il ne s'agit pas de vouloir gâcher ton plaisir après l'élection « historique » de trois de nos camarades au Conseil régional de Bretagne. J'ai été le premier à féliciter ceux d'entre nous qui ont soutenu comme solution politique l'alliance avec les Verts au premier tour. Il s'agit tout simplement de te faire savoir, que des militants, peut-être pas très nombreux, apparaissent moins enthousiastes que tu peux l'être, sur nos rapports avec l'ensemble des socialistes. En effet, je ne peux approuver, en tant que militant, la complicité feinte que tu veux mettre en avant avec ces derniers. Pour tous ceux qui ne comprendraient pas ma démarche, j'aimerai leur rappeler que dans UDB, il y a le mot « Union » et que nous avons, au sein du parti, cette liberté d'apporter chacun sa vision sur nos contradictions.

Tu es de cette première génération de militants de l'UDB qui a côtoyé ces hommes, qui aujourd'hui, par leur dessein national français et leur choix politique, se sont façonnés une carrière locale. Je suis de la dernière génération des militants et je pense que je n'ai pas à saluer leurs discours au conseil régional et surtout pas leurs actions. Il ne suffit pas d'inaugurer en grande pompe une stèle à la mémoire de Glenmor pour respirer la sincérité. Dois-je aussi revenir sur la position du maire de Rennes à propos du rattachement de la Loire-Atlantique au reste du pays ?

Je pense aussi que tu n'as pas la mémoire courte. Mais je vais quand même te remémorer quelques épisodes peu glorieux des hommes et des femmes de la rose, envers nos candidats ou nos militants : ainsi Kofi Yamgnane pour les législatives de 1997, qui devait proposer à son groupe « une modification constitutionnelle tendant à reconnaître la pluralité des langues de la République française » (dixit l'ancien député). A t'elle été annoncée et surtout suivie d'effets ? Ou la demande par l'UDB de la reconnaissance du peuple breton par les sénateurs socialistes fraîchement élus en 1998, dont Louis Le Pensec, et qui est restée évidemment sans suite. Et plus encore la position de Jean-Yves Le Drian, au soir du premier tour des élections régionales de 1998. N'avions-nous pas à nous plaindre de l'absence totale d'ouverture des socialistes, qui entraîna la défaite de la gauche toute entière en Bretagne, nous faisant perdre par la même occasion six précieuses années ? (Cf. PB n°412). Enfin, te souviens-tu du silence de l'ancienne Garde des Sceaux, Marylise Le Branchu, à l'égard de la présomption d'innocence due aux prisonniers politiques bretons ?

J'affirme que les dernières élections régionales ont bien montré que nous n'avions pas besoin d'être les supplétifs du parti socialiste et que rien ne devait venir justifier le contraire. Pour ma part, je n'ai pas le sentiment que tout cessera après ces élections. D'ailleurs, attendons de voir les autres vendredis pour juger des bonnes intentions des uns et des autres... Je pense ensuite, qu'à défaut d'être un moment historique, les régionales de 2004 resteront dans l'histoire du parti comme un moment important. Pour terminer et en attendant que l'UDB figure dans la grande et belle histoire de la politique, je souhaite tout simplement bon courage aux trois élus de l'UDB à la région.

David DERRIEN

Les adresses à utiliser

UDB
le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

L'Histoire du Bezen Perrot

Ils étaient 67, du benjamin de moins de 17 ans, engagé dans les dernières semaines, qui fut acquitté par les tribunaux de la Libération, jusqu'aux plus « anciens », souvent issus des rangs des « bagadoù stourm » (le service d'ordre du Parti national breton d'avant la guerre), dont certains furent de véritables brutes martyrisant les résistants bretons qu'ils traquèrent, aux côtés du SD allemand, à la fin de 1944 ; 67 en comptant leur chef, Célestin Lainé, idéologue admirateur de la Prusse et des nazis, et ses lieutenants Ange Péresse, qui ne renia rien ou Léo Jasson, qui fut condamné à mort et fusillé.

Ils étaient 67 et ils constituaient, fin 1943, début 1944, le bezen Perrot, cette unité auxiliaire de la police SS qui jura de venger en Bretagne l'assassinat de l'abbé Perrot dont ils empruntèrent le nom. Ils étaient 67 et leur action a fait un mal fou à la cause bretonne, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Leur haine antifrançaise sans mesure en fit une des nombreuses troupes auxiliaires qui, partout en Europe occupée, furent manipulées par l'hitlérisme qui les enrôla à son service, de Flandre en Ukraine, de Bretagne en Alsace. Leur haine de la Résistance les fit agir aux côtés des pires groupes de miliciens français en Bretagne, ce qui n'est pas la moindre de leurs contradictions…

Ecrire leur histoire de manière objective était une tâche difficile, car les passions sont vives sur le sujet, souvent confuses (le bezen ne fut-il pas considéré comme dépendant de la Gestapo à laquelle il n'a jamais appartenu ?). De plus, toutes les plaies ne sont pas refermées et il fallait du courage pour traiter des évènements de cette guerre civile. L'historien Kristian Hamon a eu ce courage ; Loeiz Ar Beg qui donne à ce livre une remarquable préface (dont nous publions ci-contre d'importants extraits) dit tout le mérite de Kristian Hamon et toute l'estime que, lui, fils de résistant, a pour cet ouvrage.

Pour ma part, j'insisterai plus sur les qualités du travail historique de K. Hamon : des années de recherches dans les archives, ce qui est le propre du vrai historien, mais aussi une volonté modeste de tout vérifier, de tout recouper, de ne jamais affirmer sans preuves. Il fournit, bien évidemment, toutes ses sources. Hamon ne s'est pas contenté de l'étude des dossiers d'archives, il a questionné des survivants, il a rencontré les familles des victimes du bezen, il a visité les cimetières. Son travail de chercheur a aussi d'évidentes qualités pédagogiques : pas de préjugé idéologique, un souci permanent de replacer les hommes et les choses dans leur contexte et Dieu sait combien c'est important quand, de nos jours, certains se sont fait une spécialité lucrative de donner dans l'anachronisme pour mieux nuire à la cause bretonne actuelle.

Hamon raconte, décrit mais analyse aussi, par exemple la structure sociologique et intellectuelle du bezen. Il étudie également les parcours divers qui mènent des jeunes (en général) de leur milieu familial à un tel engagement. Il ne cache rien, mais il y a chez lui un refus constant du sensationnalisme qui déshonore aujourd'hui plus d'un essai. Une chose est révélatrice de cette éthique lorsqu'il s'agit de révéler les identités (qu'il connaît) des 67 « gour », comme s'appelaient les hommes du bezen. Il a n'a pas voulu fournir à l'avidité malsaine les noms des pères lorsque les enfants vivent aujourd'hui dans l'honneur. Comme les « gour » avaient tous un pseudonyme, ce sont ces appellations que K. Hamon a utilisées, exception faite de ceux qui revendiquèrent dans des écrits, après la guerre, leur appartenance au bezen. Exception faite aussi, évidemment, des chefs ou des très rares membres de l'unité qui moururent par fait de guerre ou furent fusillés.

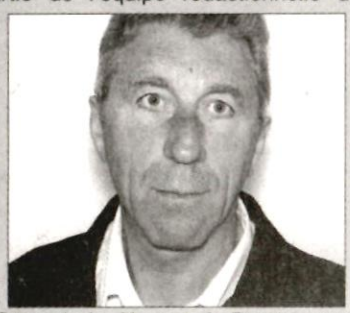
Kristian Hamon est membre de l'UDB, son préfacier Loeiz Ar Beg aussi et c'est l'honneur de l'UDB, en présentant ce livre, de rester fidèle à son engagement d'origine : conjuguer Bretagne et progressisme, Bretagne et démocratie. Ce livre y contribuera sûrement, notamment auprès des jeunes militants de l'autonomie démocratique.

Ronan LEPROHON,
Historien, membre de l'UDB

(En vente à partir du 15 juin : 167 p., 15 €).
N° Isbn : E-9521446-1-3

L'auteur

Kristian Hamon est né en 1953 à Rennes. Il entre « en mouvement breton » assez jeune à 18 ans. Sa première contribution au PB, c'est une lettre au courrier des lecteurs, en 1973, pour y dénoncer l'orientation droitière d'un certain nationalisme breton. Déjà ! Il a fait partie de l'équipe rédactionnelle du



D.R.

« Canard de Nantes à Brest » avec quelques autres… Depuis trente ans, il connaît donc l'Emsav et il l'étudie en historien professionnel, titulaire d'un DEA. Il est l'auteur du livre « Les nationalistes bretons sous l'occupation » que nous avions présenté dans notre numéro 445.

Les « Gours »

Il aura donc fallu soixante ans et l'ouverture des archives de la Seconde Guerre mondiale pour qu'un historien courageux s'aventure à traiter du tabou central du Mouvement breton : le Bezen Perrot. On savait que l'Emsav (nom de ce mouvement) avait un " cadavre dans le placard ", comme la plupart des partis et mouvements politiques pendant l'occupation allemande[1]. Chacun en Bretagne, selon sa sensibilité, habillait celui-ci des mensonges idéologiques qui lui convenait, à tel point que ce Bezen a été très largement mythifié par les uns et par les autres. Maintenant est enfin arrivé le moment de l'Histoire, celui-ci de la rigueur pour exposer avec méthode et objectivité des faits réels et vérifiés. (...)

Le Mouvement breton contemporain avait besoin de ce livre. Pour continuer à progresser dans l'opinion publique, il ne peut en effet que s'appuyer sur la vérité et pour cela balayer les mythes des uns et des autres : ceux du nationalisme breton et ceux du nationalisme français. Bref, trouver sa propre voie en dehors de tout fanatisme. (...) La voie démocratique est la seule pour les libertés bretonnes, si toutefois elles veulent vaincre et contribuer, avec d'autres, à édifier une Bretagne réconciliée avec elle-même.

Pour un fils de résistant[2], il y a sans doute plus qu'une gêne intellectuelle à chercher les causes de la trahison de ceux du camp d'en face, surtout si ceux-ci étaient aussi des Bretons. (...)

Essayons de comprendre comment une infime minorité de nationalistes bretons irréductibles, tétanisés par la haine de la France, basculent volontairement dans l'armée allemande, peu de temps avant la fin du conflit. Pourquoi ?

Pour faire payer pêle-mêle à cette France, chargée par eux tous les maux de la Bretagne depuis des siècles, la disparition de la nation bretonne, l'écrasement de la révolte des Bonnets rouges (1675), la tête de Pont-Kallek, la liquidation de la chouannerie, la persécution de la langue celtique, les 170 000 soldats bretons tués en 14-18 et, point ultime à toutes ces souffrances, l'assassinat en décembre 1943 de l'abbé Perrot. (...)

Les " gours ", c'est ainsi que se nommaient eux-mêmes les soldats du Bezen, avaient cultivés en eux cette terrifiante haine anti-française à partir, en plus, du vécu de leur époque. La Bretagne de 1918 à 1940 a connu un démantèlement économique et culturel accéléré, doublé d'une politique administrative d'assimilation forcenée. On profite de cette modernisation néces-

saire pour exclure la langue bretonne de la vie sociale.

L'idéologie républicaine abstraite, issue des " Lumières ", se trouve relayée et renforcée par celle du " Progrès ", soutenue par les nouvelles découvertes facilitant la vie quotidienne. Tandis qu'apparaissaient les congés payés ouvrant le littoral au flux croissant des touristes francophones, promus aux rôles de " modèles culturels ". Après l'assimilation de la bourgeoisie par la première idéologie, les populations brittophones se jettent dans la seconde. Que pèse alors la langue bretonne contre un poste de fonctionnaire ? (...)

Desesperados du brezhoneg, manipulés par un nationalisme breton préfabriqué hors d'un peuple qui l'ignore, 67 gours choisiront de revêtir l'uniforme SS en janvier 1944, alors que l'Allemagne était en passe, déjà, d'être vaincue. Comme si ce choix militairement nul et politiquement dérisoire pouvait compenser par sa folie et sa violence, l'écrasement de tout un peuple par une lourde machine étatique durant tant de siècles de plomb. Ecrasement tellement généralisé d'un pays que le reniement de ce qui restait de celte était la norme et où le nationalisme français, devenu depuis 1918 l'idéologie officielle, avait sacralisé sa langue.

Vis-à-vis de cette France là, les soldats du Bezen et ceux qui les soutenaient par opposition au système culturel intolérant ambiant étaient-ils collabos ? Les véritables collaborateurs des Allemands agissaient par intérêt, là où les gours avaient tout à perdre et rien à gagner. Ils sont en fait coupables de Haute trahison en temps de guerre et en ont supporté les conséquences jusqu'au bout. Ceci étant, assumer ainsi à l'extrême un nationalisme violent contre la France est-ce du nazisme ?

Les soldats du Bezen sont devenus nazis par leur choix du camp allemand au cours du conflit opposant la démocratie au totalitarisme raciste des hitlériens. Ils furent des nazis de fait. Etaient-ils des nazis de conviction ? La rareté des documents à ce sujet ne permet guère de trancher. Peut-être pourrait on citer deux faits que chacun interprétera à sa façon. Tout d'abord les procès verbaux des interrogatoires ne présentent guère de déclarations de gours dans ce sens, les inculpés parlent surtout de leur pays et de ses malheurs. Enfin lorsque les condamnés à mort font face au peloton d'exécution, ils ne crient pas " Heil Hitler " mais " Breizh atao ". Les tribunaux de la République en 1945 et 1946 n'ont diligenté d'ailleurs aucune vengeance politique contre ces très jeunes gens et beaucoup échappèrent à la peine capitale du fait de leur âge.

Les gours, piégés par leurs chefs dans la terrible machine policière nazie, étaient pourtant devenus criminels. Au long de son ouvrage, Kristian Hamon égrène méthodiquement leurs crimes commis au service de l'occupant contre les maquisards bretons. En contre-point on suit la longue et poignante litanie, où l'auteur décrit le chemin de croix de la Résistance bretonne. Certes les gours, police auxiliaire SS, ne font pas tout, ne décident rien, mais ils participent et surtout, enfants du pays, ils dénoncent.



Engagés dans le Bezen pour venger l'abbé Perrot, ils sauront seulement bien plus tard que celui-ci avait pardonné à ses assassins au cours d'un des rares moments de lucidités que lui avait laissé son atroce agonie. Le prêtre était opposé à l'utilisation de la violence. Mais qui se soucie du pardon ? Certainement pas les chefs imprégnés de conceptions maurassiennes adaptées à la question séparatiste bretonne par Olier Mordrel. Ils attendaient, semble-t-il, ce drame pour manipuler de jeunes idéalistes autonomistes à leur profit. Comme ceux d'en face, mais, eux, pour " couler " définitivement l'Emsav, par amalgame.

Les chefs bretons mourront dans leur lit à l'étranger, après avoir abandonné leur troupe de soldats perdus. Il ne restait plus aux gours pour tenter de sauver leur vie, qu'à déserter. Ce qu'ils firent massivement une fois la Bretagne libérée, car leurs familles ne risquaient plus les représailles de la Gestapo. Ils seront capturés presque tous par la suite, rien n'ayant été prévu pour les évacuer.

Qui dira le mal fait en Bretagne et au mouvement breton par le Bezen ? Qui dira l'étrange efficacité de leur version catastrophique du nationalisme breton ? Comment a-t-il pu en si peu de temps faire muter à ce point d'excellents Français de souche bretonne en rebelles celtes irréconciliables ? Là où il avait fallu plus de dix générations pour faire le cheminement inverse au prix d'un conditionnement politique et religieux intense ? Qui dira le mal constant fait à la culture bretonne depuis 1945, du fait de la répression orchestrée par les tenants d'un nationalisme français présentant des caractères identiques à celui du Bezen puisque provenant des mêmes sources ?

Or tout ceci est devenu inutile pour ne pas dire plus. L'Emsav est désormais solidement ancré dans la démocratie, n'en déplaise aux groupuscules bretons néo-fascisants. Grâce à ce choix irréversible voulu par les Bretons et les militants de la cause bretonne, les jeunes du mouvement autonomiste et culturel peuvent assumer sans peur l'héritage empoisonné du Bezen Perrot et marcher la tête haute.

Grand merci à Kristian Hamon d'avoir su exposer les faits véritables de cette période sombre. Son ouvrage arrive à point pour rappeler où mènent les dérives des nationalismes extrémistes, quels qu'ils soient. Ces idéologies néfastes constituent des systèmes clos de pensée, interdisant toute réelle compréhension de la complexité du monde. Elles bloquent de ce fait de tout dialogue avec l'autre, celui qui ne pense pas comme soi. Cet autre devient alors mécaniquement un ennemi, à détruire dès que les circonstances s'y prêtent.

Merci aux milliers d'hommes et de femmes de ce pays pour ne pas s'être laissés abuser par les propagandes de ces idéologies. Dès 1945, ils ont pris à bras le corps un Emsav sinistré, d'un côté par le Bezen et de l'autre par une répression tatillonne et discrète destinée à extirper de notre peuple toute idée bretonne. Ils ont redonné l'espoir aux Bretons... Merci en particulier aux militants autonomistes enracinés depuis toujours dans les valeurs universelles de la démocratie ; ils commencent à récolter aujourd'hui ce qu'ils ont semé depuis tant d'années avec une énergie inépuisable. (...)

LOEIZ AR BEG

(1) *Ainsi la gauche seulement : Laval, premier ministre de Pétain était avant-guerre un dirigeant du Parti radical. Doriot, créateur du P.P.F, véritable parti nazi, était issu de la direction du P.C.F. Tandis que Déat venait de la S.F.I.O, le PS de l'époque....*

(2) *J. Le Bec, mon père. Cf. "Annuaire des médaillés de la résistance ".*

Bilinguisme dans la vie publique : à nous d'agir !

Le 25 septembre dernier le Conseil général du Finistère a voté la création de deux nouveaux programmes d'aides aux communes concernant la normalisation linguistique. Le premier d'entre eux vise à soutenir les communes, communautés de communes, communautés d'agglomération dans la réalisation d'études sur le patrimoine toponymique en langue bretonne, autrement dit les noms de lieux. Ce dispositif encourage les collectivités à sauvegarder ce patrimoine en le recensant et en l'analysant afin de lui donner une forme orthographique correcte et cohérente sur l'ensemble de la Bretagne. Ce travail, pour être subventionné, doit être effectué par des professionnels qualifiés comme l'Office de la langue bretonne - Ofis ar brezhoneg. Le montant de l'aide départementale couvre 20 % des dépenses avec un système de plafond, en fonction de la taille de la commune.

Le second programme porte plus particulièrement sur l'aménagement linguistique, puisqu'il s'agit d'apporter un soutien à ces mêmes collectivités pour la pose d'une signalisation extérieure qui prenne en compte le breton. Cela concerne le jalonnement directionnel des bâtiments publics, des activités économiques, des activités touristiques, du patrimoine, les plaques de rues, la signalisation de position sur les bâtiments publics et le jalonnement des noms de lieux d'origine bretonne sous une forme orthographique correcte. Le montant de l'aide est là aussi de 20 %.



Photo Le Peuple breton/KG

Signalisation bilingue dans le quartier de Kervenarec/Kerwenaneg à Lorient.

C'est grâce à la demande conjointe d'élu(e)s de Pluguffan et Douarnenez et cela après plusieurs rencontres avec Daniel Creoff, vice-président du Conseil général du Finistère et André Gac, conseiller général chargé de la langue bretonne que l'assemblée départementale a accepté la création de ces programmes d'aides.

Précisons que le Conseil régional de Bretagne a déjà mis sur pied un programme similaire. Le montant maximum de l'aide régionale est aussi de 20 %. Il ne s'applique, par contre, ni aux études toponymiques, ni au jalonnement des lieux-dits.

Gageons que le Conseil général saura mettre en œuvre, rapidement, auprès des communes du Finistère une information incitative et efficace sur l'exigence de ces aides, afin que dans un avenir proche l'ensemble de celles-ci s'équipe d'une signalétique complètement bilingue. En effet, avec une aide totale approchant 40 % des dépenses, l'argument financier ne peut plus être avancé par les décideurs politiques pour refuser la mise en œuvre de véritables programmes d'aménagement linguistique.

Il ne tient qu'à nous, maintenant, citoyen(ne) ou élu(e), au niveau de notre commune, de notre communauté de communes ou d'agglomération, de faire progresser la présence du breton dans la vie publique, c'est-à-dire dans la vie quotidienne des Bretons, en demandant à nos élu(e)s d'agir[1]

Yannig MENGUY,
Conseil municipal
de Pluguen-Pluguffan

Pascal BOCCOU,
Conseiller municipal
de Douarnenez.

(1) *Vos communes peuvent solliciter l'aide de Ofis ar brezhoneg/Office de la langue bretonne qui dispose d'un guide, d'actions à mener en faveur du breton, « Le bilinguisme dans votre commune ».*

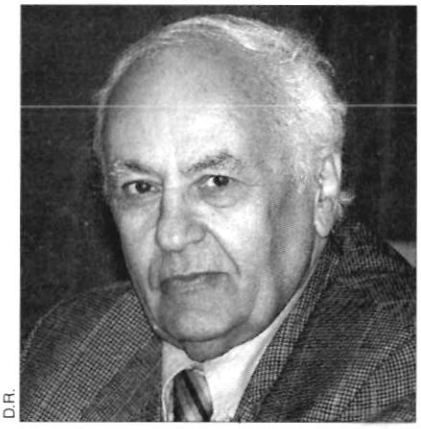
De l'intérêt du bilinguisme précoce

Notre camarade Pascal Henry, de Saint-Etienne-de-Montluc, moteur de Div Yezh dans l'ouest nantais a organisé le 25 mars dernier une conférence du linguisme Gilbert Dalgalian sur le bilinguisme précoce. Ses efforts commencent à être récompensés puisque l'ouverture d'une classe est prévue pour la rentrée de septembre 2004...

On peut essayer de résumer la démonstration de G. Dalgalian ainsi : le cerveau humain comporte deux zones bien identifiées liées à l'acquisition du langage.

La zone de Verniken est commune à tous les hommes, quelle que soient leurs origines. Elle contrôle tous les automatismes nécessaires au langage (parlé, écrit, musical, etc.).

La deuxième est la zone de Broca qui est différente selon les individus. Sa formation s'achève vers l'âge de sept ans. Toutes les connexions de neurones sollicitées sont alors acquises définitivement. Celles qui ne l'ont pas été sont aussi perdues irrémédiablement.



D.R.

Gilbert Dalgalian.

L'observation du cerveau par IRM a permis de comprendre et de comparer le fonctionnement d'un bilingue tardif (deuxième langue apprise après sept ans) et d'un bilingue précoce.

La zone de Broca dans ce dernier cas est unique et plus volumineuse alors que le bilingue tardif possède deux zones de Broca distinctes correspondant à chaque langue. Le fonctionnement du cerveau du bilingue précoce est donc très différent. Il applique une loi universelle de l'évolution, celle du " moindre effort " ! Le bilingue précoce possède ainsi une zone unique qui gère les mécanismes communs à toutes les langues.

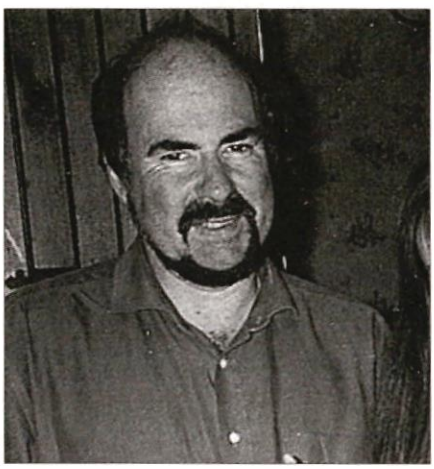
Ainsi chaque langue apprise loin de nuire à la bonne connaissance de la précédente, améliore son acquisition. Voilà pourquoi les résultats en français des élèves de Diwan sont, en moyenne, supérieurs à ceux des enfants monolingues. Magnifique démonstration qui devrait rendre l'enseignement précoce du breton obligatoire !

Marcel MARC
conseiller municipal UDB
de Couëron
auditeur enthousiaste
de Gilbert Dalgalian

Dix ans déjà !

Comme le temps passe ! Voilà l'énoncé d'une étrange banalité pour un billet qui tente, depuis une décennie, de chasser ce penchant si naturel. Oui, cela fait dix ans que, mois après mois, ce leurre de vérité tantôt agace, tantôt réjouit par le parti pris qui est le sien. Et il va continuer, au plus grand dam de ceux qu'il dérange, pour le bonheur modeste de ceux qu'il contente. Il va continuer puisque son dessein premier est de satisfaire les affligés et d'affliger les satisfaits. Il peut bien durer encore tant le monde qui lui sert de substance ne tourne pas plus rond aujourd'hui qu'à la fin du printemps de l'année 1994.

Quand cette rubrique s'ouvrait alors, cela faisait dix ans que la France avait " négocié " le tournant de la rigueur pour ouvrir une période d'inlassable adaptation aux désastreuses réalités économiques du temps. Dix ans plus tard l'infernal engrenage déroule ses funestes méfaits. Les dégâts annoncés hier se réalisent désormais ou sont à la veille de le faire. Que disent aujourd'hui ceux qui affirmaient hier que pour préserver l'essentiel quelques sacrifices étaient nécessaires ? Pour garder notre système éducatif et notre système de protection sociale, il faut de la croissance. Pour faire de la croissance, il faut déréglementer, déréguler, libéraliser, flexibiliser, privatiser. Mais vous verrez : on ne touchera pas à l'essentiel. Sont-ils toujours aussi affirmatifs ces optimistes d'avant la Chiraquie calamiteuse, ces apprentis sorciers du laboratoire néo-libéral ? Les mixtures qui remplissent leurs éprouvantables éprouvettes s'attaquent bel et bien à l'essentiel : la capacité des sociétés à rester des sociétés.


D.R.

Le bilan est désastreux. Peut-on être satisfait de l'accroissement régulier des inégalités de revenus et de patrimoines ? Doit-on être fier de l'augmentation du nombre des " exclus " du travail, du droit au chômage, du logement, du droit à la santé, de l'école, du droit au regard de l'Autre ? Comment accepter que nos prisons délabrées et abjectes incarcèrent toujours plus de délinquants mineurs en âge ou en acte cependant que l'on amnistie sans vergogne les délinquants de la haute finance ? Oui, décidément, les motifs de révolte sont toujours là.

Alors, pourquoi ça ne bouge pas ? Comment la société ne trouve-t-elle pas en son sein les armes lui permettant de combattre ces terribles injustices ? Nous avons, ici, maintes fois mis l'accent sur le dramatique émiettement du social et sur la lente mais irrésistible décrépitude du politique. Voilà les deux ingrédients majeurs du désastre annoncé. Le schéma classique selon lequel la clameur sociale pousse le politique à agir ne fonctionne plus. Comment le pourrait-il quand la clameur est devenue si ténue et le politique tellement sourd et insensible aux souffrances des humbles ?

Pire, le politique se sert de la souffrance des exclus pour tenir en respect les inclus susceptibles de renâcler face à la dégradation du tissu social. Qui va oser, dans le monde du travail où justement on a encore du travail, affronter le risque d'être jeté dans la marge ? Alors, on accepte tout. Les salaires minables. Les conditions de travail déplorables. Le mépris des supérieurs. Le manque d'attention au sort de ses compagnons d'infortune. La crainte de parler contre. La lutte des classes est terminée. Ce qui en tient lieu, c'est la peur des inclus de basculer dans la mauvaise partie de la société. Garder à tout prix sa place du bon côté, même si de ce côté-là se trouvent aussi les nantis qui n'ont toujours rêvé que de cette paix à bon compte..

La crainte ? Tel est le ressort ultime des sociétés démocratiques avancées. Et l'Etat d'en rajouter en durcissant son arsenal répressif envers ceux que le sort a désigné comme pauvres et en étoffant le maillage de la surveillance tout azimut. On espère bien que le regard omniscient des caméras, l'intrusion dans la vie privée des citoyens tous suspects en puissance, et la " tolérance zéro " pour la petite délinquance auront à jamais raison de l'esprit de révolte.

Et l'on voudrait que le leurre de vérité n'en reprenne pas pour dix ans ?

Yann FIÉVET

AN AMISHED
An uvelded war douar ar youl sevel taerañ

Ur relijion iskis eo hini an Amished. Lakaat a ra hec'h izili d'ober gant modoù bevañ ar XVIIvet kantved en unan eus broioù modernañ hor planedenn, ha souezhusat tra, n'emañ ket war an diskar daoust da-se. 5.000 e oant e derou an XXvet kantved, 150.000 hiziv an deiz. O feur genel kreñv an hini eo ar pennkaoz eus ar c'hresk-se, rak ne glaskont ket lakaat tud all da zont en o c'humuniezh peuzkloz. Start e vefe, forzh penaos, evit an Amerikaned all mont da amished. Re zisheñvel eo deuet o endro bevañ diouzh hini an dudse. Ur c'hwitadenn eo bet evit ar re o-doa klasket hen ober, warbouez un nebeud anezho.

Savet e oa bet ar relijion amish en Europa e-kerz an XVIvet kantved. Ur skourr e oa eus un tuad reformour krisken a save a-enep badeziant ar c'hrouadurioù nevez ganet. Hervezo e ranke an danvez-kristenien dibab o-unan bezañ badezet ha ne c'helled ket abalamour dase kinnig dezho ar badeziant keit ha ne vefent ket gouest d'ober an dibab-se. Daoust ma voe savet o relijion gant doueoniourien ouziek kenañ, n'eo ket an Amished tud da brederiañ pizh war ar skridoù sakr. Lakaet e vezont ganti da vezañ feizidi dilavar. Ur relijion labourerien-dorn eo, ha tamm ebet ur relijion prederourien (setu perak ne chom ket pell en o zouesk ar re deut da glask ur vuhez speredel greñv). Heskinet e voent pa ne oad ket c'hoazh en Europa evit gouzañv seurt kredennoù, hag o vezañ ma veze ur pec'hed evit ar gristenien-se implij ar feulster evit en em zifenn, skrivet ma veze e-barzh ar Bibl e ranked kinnig ar jod kleiz d'e enebour pa veze palvataet an hini dehoù gantañ, e kemeras ar braz anezho hent an harlu, hag e rejont o demeurañs e trevadennoù saoz Amerika an Hanternoz.

Reolennoù bevañ eus ar re strishañ

Evit an Amished e ranker sentiñ pizh ouzh lezennoù Doue a lenner e-barzh ar Bibl evit gounit ar silvidigezh. Ur pec'hed a lorc'h e chom hervezo koulskoude soñjal e vezer asur da dizhout un hevelep pal a-drugarez d'ar mod bevañ dibabet ganto. Kontammet ma vez ar bed tro-war-dro gant ar pec'hedoù, ez eus bet divizet gant an Amished sevel ur gumuniezh distok. Soñjal a ra dezho n'int ket eus ar bed, daoust ma vevont ennañ. Reolennoù bevañ eus ar re strishañ zo bet savet evit mirout d'en em veskañ gant tud ar bed: an *Ordnung*. N'eo ket ur gumuniezh relijiel unvan ha diforc'hioù zo etre ar strolladoù, met ar braz eus ar reolennoù-se zo boutin etrezo, evel implij ur rannyezh alamanek (*Pennsylvania Dutch* e Pennsylvania), ar gwiskamant, ha kalz a zifennoù, evel hini an tredan en ti, an deskadurezh eil derez, ar c'hlemm dirar ul lez varn, implij an traktor er parkeier (lamet e vez goloennoù ar rodoù evit-se), ar beajoù gant kirri-nij pe bleniañ ur c'harr-tan (met aotreet e vezont da c'hoprañ ur blenier karr-tan). Arabat kompren e vez an Amished a-enep kement nevezinti a vez kinniget dezho. O holl reolennoù n'int ket da vezañ heuliet en ur mod eus ar re bishañ rak dibabet eo bet ar braz anezho war-lerc'h studiañ efedoù an dra-mañ-tra war ar mod bevañ amish ha pa vez berzet traoù 'zo n'eo ket bewech abalamour e kaver e-barzh ar Bibl abegoù a laka d'ober un hevelep dibab. Berzet e vez implij an traktorien er parkeier, da skouer, dre ma tegasfe un nerzh produiñ d'al labourerien douar amish a rofe tu da dizhout ul live uhel a-walc'h evit lakaat lod anezho d'en em santout uheloc'h eget ar re all. Ma vez ezhomm eus an tredan evit pareañ un amish klañv bras er gêr e vo asantet d'an implij-se, ha ma vez ezhomm ober gant ar c'harr-nij evit kas an amish-se d'un ospital pell, ne vo ket nac'het ivez. Ne savont ket a-enep ar roadoù gwad hag organoù evel ma ra Testoù Jehova.



D.R.

Koublad Amished.

Ur vuhez war ar maez

O mod bevañ distok a laka an Amished da chom war ar maez, ha morse e-barzh bourc'hioù. N'eus ket a gêriadennoù amish. Bevañ a reont e-barzh atantoù, met n'eo ket labourerien douar an hanter anezho. N'eus ket a-walc'h a zouaroù evit-se ken (ha ker spontus int deuet da vezañ). Pa rank amished klask fred ermaez eus o c'humuniezh e tibabont peurliesañ micherioù na lakaont ket da zarempredi ñ betek-re tud ar bed. Er restaorantoù e vezont implijet, da skouer, evel keginerien ha n'eo ket evel servijerien pratikoù. Embregerezhioù zo bet savet gant amished. Pa ne c'hellont ket sevel o embregerezh en atant o famih, e klaskont bewech sevel anezhi an tostañ posubl dezhañ. Lakaet diaes e vez ar gumuniezh gant an emdroadur nevez-se. Anat e teu e c'hell evel-se en em stummañ ur c'hlasad sokial disheñvel en o zouesk, hini an devezhourien implijet gant an embregerien.

Goulennet e vez ar badeziant gant 85% eus ar re desavet er familhoù amish pa dizhont an oad d'ober an dibab-se. Kalz izeloc'h e oa an dregantad tregont vloaz 'zo. Re griz eo deut da vezañ ar vuhez stroll er Stadoù-Unanet hiziv evit kuitaat ar gumuniezh-se a zo chomet kreñv ar c'hengred etre hec'h izili. Ma vefe bet diazezet ar gevredigezh amerikan war pennaennoù sokial par d'ar re a gaver, da skouer, e Skandinavia, e vefe aet ar relijion amish war an diskar moarvat. Dibabet o-doa lod strolladoù amish ober gant reolennoù klouaroc'h. Tamm ha tamm int deut da vezañ amerikaned evel ar re all, ha skouer o emdroadur a laka an Amished mod kozh da zerc'hel d'o dibaboù kousto pe gousto. Ur gentel a zegas deomp an dud-se. Ober a reont en ur mod taer spontus ar pezh ne gredomp ket ober en ur mod klouar. Ne glaskomp ket evelto gouzout peseurt efedoù war hir dermen a vo war hor mod bevañ gant an nevezintioù a ginniger deomp, ha pa zeu ar c'heuz, e vez alies re ziwehat evit ober un dibab all.

Paol AR MEUR

●

Comprendre les Amish. Une démarche instructive.

« Mémoires du Kreiz Breizh » ur gevredigezh diwanet e douar strujus Gouel an erer kozh

Pennad-kaoz gant Jean-Daniel Bourdonnay, brezhoneger ar skipailh pemp den yaouank a ra war-dro ar gevredigezh.

Jean-Daniel a zo o chom e Tregornan e kumun Groñvel. Anavezet mat eo e Kreiz Breizh evit bezañ bet prezidant kelc'h-Keltiek Rostrenn. Kaner kan-ha-diskan eo, hag ivez kelaouenner. Sevel a ra pennadoù e brezhoneg evit « Kreiz Breizh » kelaouenn « Mémoires du kreiz Breizh ».

Pobl Vreizh : ***A-viskoazh oc'h bet intereset gant ar brezhoneg ha sevenadur ar vro ? Peseurt mod peus desket brezhoneg ?***

J-D : N'on ket bet intereset a-viskoazh gant sevenadur ar vro. Pa oan krennard e plije din kentoc'h ar foot hag ar muzik evel Nirvana ha tra ken. Met ba'r gêr am eus bet tro da glevout sonerezh ar vartoloded gant ma zad hag e vezen alies mat degaset ba'r festoù-noz. Met d'ar c'houlz-se am boa kavet tout ar jeuse un tamm modkozh. Cheñchet am eus penn d'ar vazh d'an oad a driwec'h vloaz p'am eus kejet gant tud yaouank eus kelc'h keltieg Rostren a zo deuet bremañ da vignoned kaer. Tamm ha tamm neuze am eus addizoloet ar pezh a zo deuet da vout ma sevenadur. Ar fest-noz a blije din da gentañ peogwir e oa tro d'ober, d'ar mare-se, ar fest evit neubeut a wenneien. Bed ar festoù-noz a zo mat-tre ivez peogwir e ver degemeret mat-tre diouzhtu hag an dra-se a zo mat pa ver krennard. Desket am eus neuze dañsal ha kanañ met an dra-se ne oa ket trawalc'h din hag e vanke din kontañ brezhoneg asambles gant ma zud kozh a oa erru pell war an oad a-benn neuze. Goude bout labouret e-giz paotr a-goñvers e-pad ur bloavezh am eus klevet kontañ eus Stumdi ba' Brest. Ha neuze pa oa echu ma c'hontrad on bet da zeskiñ brezhoneg ba' skol ar re deuet.

Pobl Vreizh : ***Brezhoneg ar vro zo en ho kenoù. Ur choaz eo eus ho perzh ?***

J-D : E-barzh Stumdi e vez desket brezhoneg ar skolioù ar pezh a zo reizh evit komañs gant ur yezh. Met d'am soñj n'eo ket trawalc'h peogwir p'am moa bet c'hoant da gaozeal gant ar re gozh am moa bet mil boan. Ne vezen ket komprenet ha ne gomprenen ket anezhe kennebeut. Me a vanke din ar pouez- mouezh, koulskoude e oa ar memes pozioù met ne oa ket ar memes mod da bouezañ warne.

Pobl Vreizh : ***Petra eo « Mémoires du Kreiz Breizh », ha peseurt labour a ra ar skipailh tud a vez 'sambles ganeoc'h ?***

J-D : « Memor Kreiz Breizh » a zo bet krouet pemp ploaz zo evit difenn Kreiz Breizh war dachenn ar glad. Hon fal eo lakaat war-wel d'an dud ez eus ur bern traoù da zizoloiñ e-barzh hon korn-bro. Hag evit ober kement-se e reomp pourmedadennoù da studiañ temoù zo, dis-



D.R.

Skipailh «Memor Kreiz Breizh», eus an tu kleiz d'an du dehoù : Jean-Daniel Bourdonnay, Béatrice Marcel, Jean-Louis Chevalier, Lena Gourmelen, Myriam Le Gall.

kouezadegoù, ul lec'hienn internet hag evel just ar gelaouenn Kreiz Breizh.

Pobl Vreizh : ***« Kreiz Breizh » eo kelaouenn ho kevridigezh, e pep niverenn zo ur pennad-skrid e brezhoneg a-ziwar ho pluenn. Liesseurt eo danvez ho pennadoù. Kinnigit deomp ho kelaouenn hag al labour a rit eviti.***

J-D : Klasket e vez ganeomp embann ur pennad-skrid e brezhoneg bewech met n'on ket an hini nemetañ o skrivañ e-barzh e brezhoneg. Pajennoù ar gelaouenn a zo digor da dout an dud. En tu all d'ar skrivañ neuze e klaskan war-lec'h tud a vefe kontant da embann un dra bennaket e-barzh hor pajennoù. Ober a ran ivez war dro ar fotoioù.

Pobl Vreizh : ***Gall a reer bezañ un difenner gredus eus an dañs fisel ha labourat evit Gouel an Erer Kozh, n'eus ket un dislavar gant ur seurt degouezh ?***

J-D : N'eus ket tamm ebet, ur festival a chom ur festival ne vern ket an niver a dud a vefe. Ar pezh a gont ar muiañ eo ar youl a lakait e-barzh ho raktresoù. Me a blij din an dañs fisel, ar musik mod Breizh, ar c'han-ha-diskan hag on sot ivez gant ar rap hag ar rock. N'eus ket nemet an dud berweled a glask ober un troc'h etre an daou.

Pobl Vreizh : ***E miz Meurzh 2003 oac'h bet o vanifestiñ e Roazhon, sambles gant tud Kreiz Breizh evit ma vefe kelennet ar brezhoneg er skolioù ha ma rafe ar rannvro war-dro kelennadurezh ar brezhoneg. Petra eo ho soñj diwar-benn kement-se ?***

J-D : D'am sonj e vefe ar Rannvro marteze gouestoc'h da gompren problematik ar yezhoù bihan peogwir emañ kompozet eus tud ar vro. Met n'eo ket trawalc'h, an dra-se a vefe just da gomañs. D'ar stad eo da gemer ar gudenn-se war e chouk ha da anavezout ez eus yezhoù all ouzhpenn ar galleg war dachenn ar Frañs.

Pobl Vreizh : ***D'ho soñj deoc'h petra eo al labourioù kentañ vije da gas war-raok evit derc'hel hor sevenadur bev e Kreiz Breizh ?***

J-D : Ba' Kreiz Breizh bepred, a gav din eo mat a-walc'h stad hon sevenadur dre vras : skolioù musik a-gozh a zo leun chouk, gwelet e vez memestra festivalioù ha festoù-noz e-leizh, kelc'hioù keltieg eus ar c'hentañ a zo hag darn vrasañ eus an dud en em sent Kreiz Breizhad. D'an tu all, eo gwir e ya stad ar brezhoneg warwashaat. Met ur wech c'hoazh eo gwelloc'h ar jeu e-barzh hon korn-bro evit ba lec'hioù all. Ar c'hentañ tra a vefe d'ober a vefe neuze da brofitañ eus ar stad-se evit reiñ ul lañs nevez d'ar brezhoneg, evit ma teufe hon yezh pemdeziekoc'h.

Komzoù dastumet gant
Herve AR GALL

Skrivan dazont ar yezh

Priziou dazont ar brezhoneg, krouet dre bolontez an Ofis gant skoazell ar C'huzul-Rannvro, a zo bet kinniget d'ar 15 a viz mae evit an trede gwech. Gant muioc'h a don, avat ! Degemeret eo bet al loreidi ha difennourien ar brezhoneg bodet en-dro dezo er sal a enor Anna a Vreizh e Ti ar Rannvro. Ha kalz muioc'h a dud a oa aze evit er bloavezhiou tremenet. Un amzer nevez deut da heul nevez-amzer 2004 ? Tres kement-se d'an nebeutan.

War al leurenn Yann-Ber Thomin ha Lena Louarn, 'tal kichenn Kristian Guyonvarc'h ha Mona Bras, 'barzh ar sal Jean-Yves Cozan deut da rein kalon d'ar re eman breman ar samm ganto war o chouk Tro ha tro o-deus Y.B. Thomin ha Lena Louarn lavaret pegen ret eo derc'hel ar brezhoneg beo evit amzer da zont Breizh, ober ma chomo gwriennet yezh warc'hoaz war hini hirie, ledanaat tachenn ar yezh hag evel ma lavar Lena Louarn « skrivan dazont ar brezhoneg ».

Da houde eo bet galvet danvez al loreidi ha displeget o labour ken talvoudus gant Annaig Kervella ha Tangi Manac'h. Er rummad « Hiniennou » eo êt ar priz kentan gant Philippe Basciano-Le Gall eus St Brieg, ijinour war an informatik, desket ar brezhoneg gantan ha barrek breman da ginnig meziantou frank da bellgargan evit netra. War ar renk e oa ivez Pierre Emmanuel Marais eus Naoned , brezhoneger nevez en ivez ha krog da skrivan ul levr-henchan diwar-benn ker vras Breizh ; Herve Lossec, prezidant Ti ar Vro Bro Leon e Lesneven, hag a stourm evit rein e blas d'ar brezhoneg e buhez ar vro, da skwer gant ar stajou B and B, Bevan e Brezhoneg ; Nicole Ryan, breizhadez he mamm ha saoz-iwerzhonat he zad., kelennerez war an arzhou-kaer e Londrez eman-hi abaoe 1999 o vevan e Menez Are hag oc'h ober gant yezh ar vro war he micher liwerezh.

En eil rummad, hini ar C'hevredigezhiou, eo êt ar maout gant Ti bugaligou « Dorn ha dorn » eus Gouenou, ur vagouri ma vez degemeret enni 20 a vugale vihan , mammou, tadou hag implijidi o kemer perz er raktres, da lared eo o teskin brezhoneg. « Dorn ha dorn » a zo en sonj breman sikour digerin magouriou divyezhek nevez evit ma adkavo bep an tamm yezh ar vro he flas er familhou. War an henvelep pazenn e kaver « Miks Diviks » - Bro Leon adarre ! – a ginnig traou a-vreman evit tud taouank a-vreman war dachenn ar sevenadur hag ar sonerezh (Hip-hop, Tekno, Ska, Rock...) o klask dre-se « digomplexin » ar Vretoned yaouank. Da houde ' teu « Daoulagad Breizh » anavezet gant pep hini evit Gouel ar Filmou Douarnenez, aozet ganti abaoe 2001 un droiad filmou brezhonek hag a ziskouezo e 2004 da 6000 a vugale tresadennou-bev. Labour skipailh « Maraton Penn-ar Bed » en-dro da H. Lostec, na petra 'ta, hag a glask liamman sport ha brezhoneg 'zo bet prizet ive ha da gentan o ger-stur « Bro-Leon, ur vro a galon ».

« Skrid K.E.B.A.T. » a zo savet war ar bazenn uhellan e rummad an Embregerezhiou, rak pal ar stal a zo kinnig d'ar re a labour e brezhoneg peadra da brientin forzh peseurt skrid da vezan embannet : bruderezh, h.a. Ouspenn-se e vez embannet gant an ti levriou dindan an anv « Deliou » ha sikouret ar skoliou divyezhek da sevel raktresou pedagogel tro-dro d'an embann. Heul ha heul e kaver hor mignon Alan ar Gal hag a oar pegen a-bouez, pegen sirius eo kudenn an arc'hant er c'henwerzh eveljust med ivez er stourm politikel. Konterezh e brezhoneg, setu al labour reut grêt gant Alan. Ar brezhoneg war peb tachenn, setu hent an amzer da zont ! « Kerne Elagage » a zo un embregerezh ma vez stummet enni an implijidi war ar brezhoneg : 11 diwar 25. Ur skwer evit holl embregerezhiou ar vro. Kement-all a zo gwir ivez evit « Ti ar gwenan hag ar merien » savet e 1984 gant José Nadan. Degemeret e vez gant un implijad yaouank ar skolidi, brezhonegerien outo, deut da zizolein buhez ar gwenan.

Un devez kaer evit ar brezhoneg e gwirionez ! Ra vezo trugarekaet ar re a zo deut a-benn da sevel ur seurt gouel.

Herri GOURMELEN

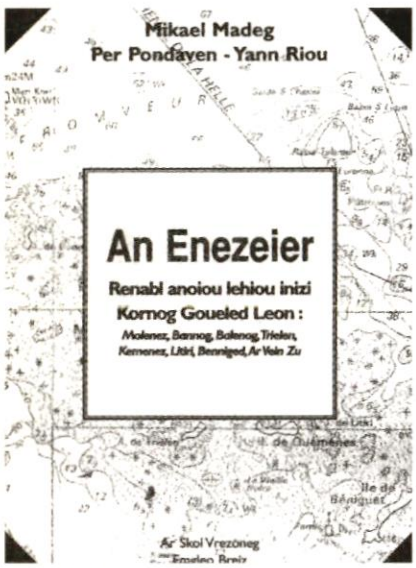


Foto Bremañ

Etre Lena Louarn ha Yann-Ber Thomin, al loreidi.

Ur Pikol labour a-hed aodou Bro Leon

Kinnig a ra deomp **Ar Skol vrezoneg Emgleo Breiz** c'hwec'h levr asambles. Etre 150 ha 250 pajenn pep hini ! Evel-se e vo klok bremañ *«Renabl anoiou lehiou Arvor Bro Leon»*.



Boulc'het e oa bet al labour-se 18 vloaz 'zo gant Mikael Madeg. C'hoant en doa da sevel ur romant a vije bet tro-dro da Vanneg (Bannog evitañ, evel just). Evel-se eo bet dastumet gantañ anvioù ar c'horn-vro. Ha kendalc'het, da c'houde, a-hed an aod. Nemet evit Bro Leon, evel just.

Kejet en deus ivez gant tud dedennet gant an enklask-se : Per Pondaven ha Yann Riou, tud eus arvor goueled Leon. Nav levr a oa bet embannet evel-se a-nebeudoù. Met kendalc'het e oa bet gant al labour. A-benn ar fin e oa echu. Fañch Broudig en deus soñjet e oa paset poent moulañ al lodenn chomet diembann. Ha setu pevar levr nevez ha da heul daou all savet gant an tri c'hlasker da gemer plas an hini kentañ, diviet, savet gant Mikael Madeg, ha kresket an eost gant ar glaskerien nevez.

Setu bremañ un heuliad klok gant 14 levr : *«Renabl anoiou lehiou Arvor Bro Leon»*. (Nemet korn-vro Brest).

Daoust d'al levrioù da vezañ skivet e brezhoneg ez int aes da vezañ implijet gant an dud hep bezañ brezhoneger. Goude *«Eur ger a-raog»* e vez kavet *«Introduction en français»* hag ivez *«English Introduction»*. Al levrioù a zo bet moulet brav-kenañ, gant ur bern diverradurioù : levrioù skañv e-keñver an danvez a zo enno.

Kavet e vez evit peb lec'h : al «lec'hiadenn» (war kartennoù Shom). Natur an «dra». Distagadur an anv (e International phonetic alphabet). Hag alies awalc'h *«notennoù»*.

Wardro 600 enklaskad a zo bet goulennaet. Ha roet war-dro 20 000 lec'h. Ur pikol labour ha graet gant tud a youl-vat ... Hag ul labur sirius !

Diaes eo al labour. An distagadur a cheñch a-wechoù, hervez an enklaskad. An anv ivez : a-wechoù e oa tud disheñvel o tarempredin ar memes lec'h hag oc'h ober gant anvioù disheñvel. A-wechoù ivez e veze kavet anvioù nevez, ijinet ! Didalvez evit ar glaskerien...

Setu ar c'hwec'h titl nevez :

Tro Enez Eusa

An Enezeier (inizi Kornog Goueled Leon)

Sibirill, Plougouloum, Santeg
Rosko, Kastell-Paol
Enez vaz
Bae Montroulez

Setu titloù am levrioù bet embannet abretoc'h ha bepred da werzhañ :

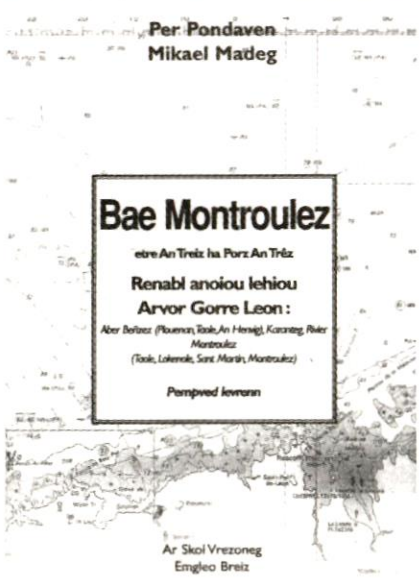
Lanildud, Porpspoder, Landunvez
Gwitalmeze, Lambaol-Gwitalmeze
Sant-Pabu , Treglonou, Landeda
Etre Landerne ha Lambaol-Blouarzel
Plougerne
Gwiseni, Kerlouan
Brignogan, Plouneour, Goulhen
Treflez, Gwinevez, Ploueskad, Kleder.

Piv a vez hag a vo dedennet gant an heuliad-se ? Prenet e vo, kredabl, a nebeudoù, gant ar re o vevañ a-hed aodoù Bro Leon hag ivez, marteze, gant brezhonegerien kar-o-yezh pe bretoned kar-o-fobl.

Evit an oberourien ar renabl-se a zo ul lodenn eus «glad» ar vro.

Glaoda MILLOUR

Pondaven Per, Mikael Madeg, Yann Riou . *Renabl Anoiou Lehiou Arvor Bro Leon.* Ar Skol vrezoneg Emgleo Breiz. 10 rue Kemper, 29200 Brest, 02 98 02 68 17.



AL LIAMM

Niverenn 343



© Al Liamm.

Mary Webb d'an a 15 vloaz.

Ur plas brav a zo evel boaz en niverenn evit an danevelloù. Div a zo iskis-kenañ, p'emañ o zudennoù evel er-maez eus ar bed. Tudual Audic, en e skrid *« Toull an dour »* a gont penaos emañ ur plac'h o vevañ en ur c'houdorenn pa grog an douar da grenañ hag an dour-beuz oc'h aloubiñ an douaroù. Marteze eo ar plac'h mat da stagañ, peogwir e lavar ez eus anezhi un dra glas ha bihan, nevez deuet war an douar. Giulia Fraboulet, en e fennad *« Pa vin bras »*, a gont doareoù ur paotr, a glask labour en aner. Ur paotr hag a zeuio da vras dindan stumm ur fiselenn, un tamm lien pe gotoñs, pe ur paotr n'eus ket anezhañ a-benn ar fin peogwir n'eo nemet ijinadur ur skrivagnerez.

Gant Mark Kerrain (Grik, ket !) omp avat a-blom war an douar, e aergelc'h an tavarnioù, gant kaozioù kras an everien. Skort eo un tamm an dezrevell, met skrivet flour.

Hir eo avat danevell Yann Gerven *« Tu pil, tu fleurenn »*, bev e yezh o kontañ un istor karantez divoutin etre ur plac'h yaouank koant hag un den o vont war goshaat. Plijout a ra stumm ar skrivagner d'al lennerien, rak Mikeal Treger ha Reun ar C'halan o deus skrivet d'ar gelaouenn, abalamour d'e skrid diwezhañ.

Boas eo Maguy Kerisit da ginnig danevelloù, hir a-wechoù, met en taol-mañ he deus dibabet hor sklerijennan war vuhez ar romantourez Mary Webb ha war he levr brudetañ *« Precious Bane »* (ar bec'h prizius). A-hend-all e tispleg Jacqueline Gibson he sonj war *« ar Follez Yaouank »*, danevell Meavenn ha n'eus derou na fin dezhi. Skrid Goulc'han Kervella, e stummm ur pezh-c'hoari, a zo kentoc'h ur studiaden pervezh war vubez martoloded ha bezhinerien an Aber-Wrac'h hag Enez-Werc'h 150 vloaz ' zo.

Herve Latimier en deus fardet ur rentañ-kont war zaou levr gouestlet da vuhez Jezuz-Krist ha daou levr all e saozneg diwar dorn Joseph O ' Connor. En notennoù e vez meneg eus eil levr F. Favereau war lennegezh vrezhonek en XX^{vet} kantved. Barnet kriz eo gantañ Meven Mordiern ha Roparz Hemon, anezho hervezañ gouennelourien hag enep-yuzevien.

Herve Seubil-Gernaudour ha Patrick Drean a ginnig, er pajennoù kentañ, div varzhoneg vrav. (Al Liamm, koumanant-bruderezh 25 Euro, da gas war anv ar gelaouenn da Guzul ar brezhoneg, 14 straed Louzaouenn-an-Hañv, 22300 Lannuon).

Marzhin GROGENNEG

Chypre : l'échec du plan de réunification de l'O.N.U.

Le 24 avril, les Chypriotes grecs et turcs étaient appelés à se prononcer sur le plan de réunification de l'ONU Les Chypriotes grecs au Sud de l'île ont voté « non » à 76 %, alors que les Chypriotes turcs, au Nord, ont voté « oui » à 65 %. Paradoxalement seule la partie Sud de l'île est entrée dans l'Union européenne le 1er mai, comme prévu, alors que le Nord en reste exclu, même si juridiquement toute l'île devait être admise dans l'Europe élargie. Mais, depuis 1974, le Nord de l'île est soumis à un embargo décrété par l'ONU Quelles sont les origines de cet imbroglio ?

La face qui est vous est montrée

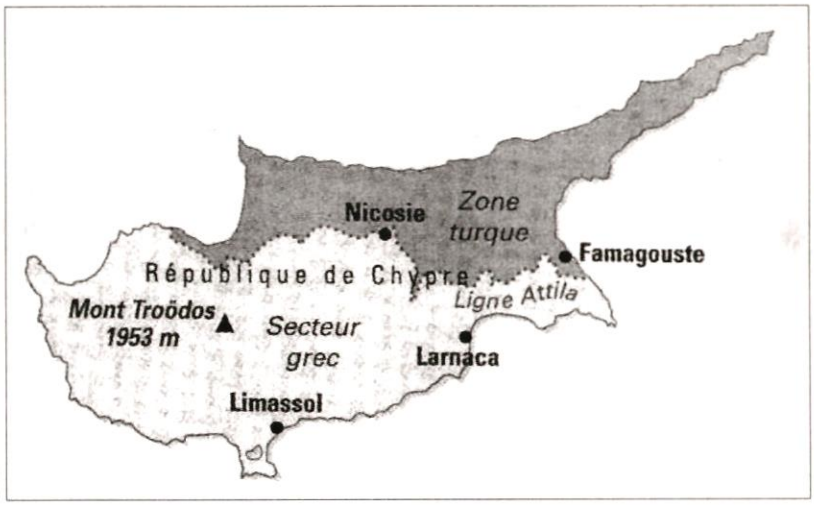
Le 20 juillet 1974, déclenchant l'opération « Attila », l'armée turque débarque à Chypre. Après une tentative de négociations, les Turcs reprennent leur offensive le 14 août, prennent Famagouste et occupent 37 % de la surface de l'île, jusqu'à la ligne « Attila », « ligne verte » d'aujourd'hui. Chypre est coupée en deux. 180 000 Chypriotes grecs se réfugient au Sud, 11 000 Chypriotes turcs sont transférés au Nord. Lors du cessez-le-feu, les combats ont fait 4 000 morts parmi les Chypriotes grecs, 500 parmi les Chypriotes turcs ; il y a plus de 1 600 disparus parmi les Chypriotes grecs. L'ONU exige le départ des « forces étrangères » (turques) et devant le refus de la Turquie, la partie Nord est soumise à un embargo.

En 1983, Rauf Denktash, leader des Chypriotes turcs, proclame la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN) reconnue seulement par la Turquie, qui y maintient 30 000 soldats et y installe 70 000 à 80 000 colons venus de Turquie. La RTCN s'étend sur près de 40 % de l'île et compte actuellement 212 000 habitants. La partie Sud, groupant les Chypriotes grecs, compte environ 625 000 personnes.

C'est là la présentation des faits, en général développée dans les médias, faisant des Chypriotes turcs des « méchants ». La réalité est quelque peu différente.

La face que l'on vous cache

Conquise en 1570 par les Turcs, Chypre est occupée en 1878 par le Royaume-Uni et devient colonie de la couronne en 1925. Après 1945, les Chypriote grecs majoritaires organisent la lutte contre les Britanniques, avec déclenchement de la lutte armée en 1955 par l'Eoka (Organisation pour la libération de l'île), dirigée par le colonel Grivas et soutenue par Mgr Makarios, chef de l'Eglise orthodoxe chypriote. Les Chypriotes grecs réclament le rattachement à la Grèce (« Enôsis »). La Turquie prône le « Taksim » annexion du Nord par la Turquie et du Sud par la Grèce. En 1959 les traités de Londres et de Zürich font de Chypre une république indépendante sous



D.R.

l'égide de la Grèce, de la Turquie et du Royaume-Uni. L'indépendance est proclamée en août 1960. Les droits de la minorité turque sont garantis par treize articles de la Constitution.

En septembre 1962, Mgr Makarios, président de la République déclare : « Tant que cette communauté turque, part de la race turque qui a été le terrible ennemi de l'hellénisme, n'aura pas été expulsée, la tâche des héros de l'Eoka ne pourra pas être considérée comme terminée ». La protestation de Denktash reste sans réponse. En novembre 1963, Makarios propose d'amender les articles de la Constitution garantissant les droits des Chypriotes turcs, en violation du traité d'indépendance interdisant le changement unilatéral de constitution, la partition de l'île ou son annexion par la Grèce. Le refus des Chypriotes turcs est présenté comme une insoumission à l'Etat. Une attaque est lancée par les Chypriotes grecs en décembre 1963, avec la volonté d'obliger les Chypriotes turcs à se soumettre à la volonté de Makarios, voire de les exterminer. Une soi-disant « lutte de libération » est lancée par les groupes armés para-étatiques de Sampson, Georgatzis ou Lyssaridis. Sampson attaque les villages turcs, faisant prisonniers ceux qui n'ont pu fuir, parmi lesquels 150 seront abattus le 25 décembre ; des malades chypriotes turcs sont enlevés à l'hôpital de Nicosie et disparaissent ; de nouveaux enlèvements ont lieu en mai 1964 à Famagouste. De décembre 1963 à juin 1964 disparaissent plus de 40 Chypriotes grecs et plus de 230 chypriotes turcs ; mais la presse ne montre que les femmes chypriotes grecques à la recherche de leurs parents.

La tentative de nettoyage ethnique contre les Chypriotes turcs a échoué, mais à partir de 1964 ils sont parqués dans six enclaves sur moins de 5 % de l'île, où ils vont survivre dans des conditions misérables jusqu'en 1974. En 1967, après l'établissement de la dictature militaire en Grèce, des Grecs et des Chypriotes grecs attaquent des villages chypriotes turcs de la région de Larnaca. La guerre est évitée entre la Grèce et la Turquie par le rappel des forces grecques et de celles du général Grivas.

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

En 1971, celui-ci revient à Chypre et relance la lutte pour l'Enôsis. En juin 1974, Makarios prépare une purge de l'armée et de l'administration. Soutenu par la Grèce (et peut-être par les USA) Sampson se proclame président à la place de Makarios qui échappe à l'assassinat. Devant la volonté des putschistes et de la dictature militaire grecque de réaliser l'Enôsis, la Turquie intervient alors directement à Chypre, en invoquant le traité de garantie de 1960. L'échec de la tentative d'Enôsis entraînent en Grèce la chute de la dictature des colonels.

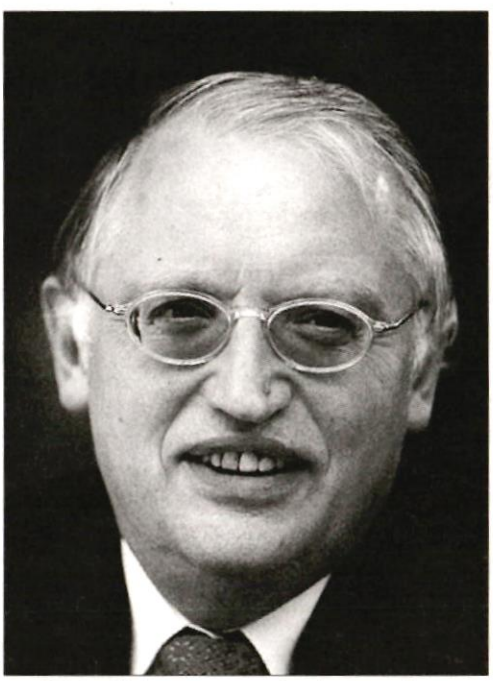
Après juin 1974 des crimes contre l'humanité ont été commis des deux côtés. La propagande de chacune des deux parties rend l'autre responsable. Mais de 1963 à 1967 le gouvernement chypriote grec a été le seul responsable des crimes perpétrés contre les Chypriotes turcs.

L'échec du référendum

Après plusieurs tentatives de l'ONU de mettre fin à la division de l'île, un nouveau plan est élaboré sous l'égide de Kofi Annan, secrétaire général. Il prévoit le retour au Nord d'environ 20 % des Chypriotes grecs, la restitution de biens, le maintien du rôle de la Turquie, mais avec réduction progressive du nombre des militaires turcs à 65, le départ des colons turcs aidés à se réinstaller, la réduction du territoire turc à 29 % de l'île et l'établissement d'une fédération lâche entre deux Etats chypriotes, dotée d'une présidence collégiale et tournante.

Ce plan a été soumis à référendum le 24 avril, en n'étant applicable qu'avec l'accord de la population des deux parties de l'île. Kofi Annan a rappelé qu'il était à prendre ou à laisser et qu'il n'y en aurait pas d'autre. Tassos Papadopulos, Chypriote grec, président de la République de Chypre, après avoir déclaré son intention d'exposer honnêtement les conséquences d'un vote « oui » ou « non » sur le plan Annan, a, dans sa dernière intervention télévisée, appelé les Chypriotes grecs à voter « non ». Il a estimé, rejoignant l'attitude de gens comme Lyssaridis, que l'entrée de Chypre dans l'UE permettrait de faire pression sur la Turquie, en assurant cyniquement à « ses compatriotes chypriotes turcs » que c'était pour leur bien ! Il a repris l'argument selon lequel trop peu de Chypriotes grecs seraient autorisés à retourner au Nord et a considéré le plan Annan comme trop favorable aux Chypriotes turcs. Le commissaire européen Verheugen, chargé de l'élargissement de l'UE, n'a pu s'exprimer sur les chaînes chypriotes grecques et a estimé que l'UE a été bernée par le Président Papadopoulos. L'Eglise orthodoxe s'est déchaînée contre le plan Annan. Le puissant parti communiste chypriote Akel (20 sièges sur 56 au Parlement) s'est finalement prononcé pour le « non ». Seul le Parti démocratique unifié s'est prononcé pour le « oui » et les partisans du « oui » n'ont pu faire campagne.

Au Nord Rauf Denktash a appelé à voter « non », mais son Premier ministre appelait au « oui », soutenu par le Premier ministre de Turquie, le Premier ministre de Grèce laissant les Chypriotes décider. La venue de milices ultra-nationalistes turques n'a pas empêché les Chypriotes turcs de voter pour le « oui », ébranlant ainsi le régime corrompu de Denktash.



D.R.

Günter Verhuegen, commissaire européen : "L'Union européenne a été bernée par le président Papadopoulos".

La situation est maintenant bloquée. Le commissaire européen Chris Patten a estimé « qu'il serait paradoxal et cynique que les Chypriotes grecs soient les grands vainqueurs de cette consultation alors seuls les Chypriotes turcs auront joué le jeu » et il a exprimé sa volonté de « proposer des solutions afin de sortir le Nord de son isolement économique ».

En fait, depuis 1963 (et non depuis 1974) les Chypriotes turcs n'ont pas de passeport et ne peuvent voyager ou commercer avec le reste du monde. Les sanctions de l'ONU empêchent les relations aériennes avec les autres pays, et donc le développement du tourisme.

Pour le Dr Nakratzas, défenseur grec des droits de l'Homme, c'est une réalité tragique d'avoir admis Chypre (en fait la partie Sud) dans l'UE avant qu'un règlement final de son problème politique, acceptable par la minorité turque, n'ait été atteint. C'est une violation des droits de la minorité des Chypriotes turcs qui mène à une situation comparable à certains égards à celle qui prévaut aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine. Le Mouvement grec contre le nationalisme a déclaré : « Il est du devoir de l'Union européenne et de tout le monde civilisé, de libérer les Chypriotes turcs de l'isolement social et économique inhumain qui leur est imposé par les nationalistes chypriotes grecs. Leur délivrance doit être menée à bien, en quelque manière que ce soit, même s'il rend nécessaire la reconnaissance de la République chypriote turque du Nord de Chypre comme membre à part entière de l'Union européenne ».

Après l'échec du plan Annan le 24 avril, l'ONU a jeté l'éponge. l'on assiste actuellement au développement de bonnes relations entre la Grèce et la Turquie, puissances garantes du traité d'indépendance de 1960. Il leur appartient sans doute de jouer un rôle majeur en vue d'un règlement de la question chypriote.

Yves JARDIN

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum, établi à l'ordre de «Sevel Arc'hant» (association de financement de l'UDB).

Le catalan deviendra-t-il officiel en Europe ?

Le catalan fera-t-il bientôt partie des nouvelles langues officielles de l'Union européenne ? Rien n'est gagné mais ce qui semblait impossible, il y a à peine quelques mois, devient envisageable même si les obstacles ne manquent pas, à commencer par la forte opposition de la France.

Dans les objectifs que s'était fixé le nouveau gouvernement de la Generalitat de Catalogne figurait la demande de reconnaissance du catalan comme langue officielle à Bruxelles et à Strasbourg.

À l'époque, le Gouvernement central, alors aux mains du PP, ne voulait évidemment rien entendre. Dans sa vision néo-franquiste d'une Espagne une et indivisible, il n'y avait pas de place pour les autres langues de l'État, bien qu'officielles dans leur communauté autonome respective ! Mais voilà que les vents ont tourné. Depuis le 16 mars, on a l'impression que c'est une véritable bouffée d'air frais qui est entrée dans la péninsule. Aznar chassé – il se consacre désormais à un Big Tour aux États-Unis où il continue de se targuer d'être l'ami de Bush –, le PP commence même à accepter de dialoguer – verbe jusqu'à présent ignoré des ténors de ce parti – sur des points aussi sensibles que la révision de la Constitution ou, en Catalogne, l'actualisation du Statut d'autonomie.

En ce qui concerne les langues co-officielles de l'État, le nouveau gouvernement central est en train de montrer sa prédisposition à demander leur reconnaissance auprès des institutions européennes. Il ne s'agirait que d'une avancée symbolique, puisqu'en aucun cas celle-ci se transformeraient en langues de travail, mais ce serait déjà un grand pas en avant. Cette éventuelle reconnaissance permettrait ainsi aux citoyens de ces communautés autonomes de pouvoir s'adresser aux instances européennes soit en espagnol soit dans leur propre langue. De même, les principaux textes, – comme la future Constitution européenne – seraient d'emblée traduits dans ces langues. Ceci n'a rien d'impossible. On connaît déjà le cas du gaélique. Co-officiel en République d'Irlande, il bénéficie d'un statut particulier en Europe lui permettant d'exister sans être langue de travail. Les Irlandais de langue gaélique peuvent donc s'adresser à Strasbourg dans leur langue ou en anglais.



D.R.

Le catalan a déjà un usage officiel en péninsule ibérique, comme en témoigne ce timbre espagnol dont la légende est bilingue.

Les enjeux de la reconnaissance ne sont toutefois pas que symboliques. L'officialisation permettrait de mieux diffuser la réalité du pays. Rappelez-vous cette scène de « *L'auberge espagnole* » où des étudiants Erasmus, ignorants la réalité de la Catalogne, ne comprennent pas que les cours de la fac soient en catalan…

Certains pourront se demander pourquoi vouloir rendre officielle une langue de plus dans cette Tour de Babel européenne. Il est vrai qu'on pourrait opter pour n'avoir qu'une seule et unique langue commune mais laquelle ? On peut aussi se dire que l'Europe ne se fera que si elle se bâtit sur les bases du respect de la pluralité culturelle et linguistique.

C'est dans cette optique que les nombreuses associations, et partis politiques catalans se sont mobilisés depuis déjà plusieurs années pour obtenir la reconnaissance de leur langue et ils se félicitent aujourd'hui du pas de géant pour que ce souhait devienne réalité en Europe.

Pourtant, une ombre plane, ce n'est plus celle d'Aznar, mais celle de la France. La presse hexagonale n'en a évidemment pas parlé. En effet, l'État français, fidèle à lui-même, continue à mépriser la pluralité culturelle, et non content d'empêcher le libre épanouissement des langues présentes sur son territoire, le voilà qui compte dire à l'état espagnol ce qu'il faut faire avec les siennes. C'est ce qui s'est passé à Bruxelles, le 17 mai dernier, lorsque le ministre des Affaires étrangères espagnol a mis le dossier sur la table. La République française, comme l'Espagne nauséabonde que voulait ressusciter Aznar, aimerait voir le catalan et le basque cantonnés à une simple expression patrimoniale – comme elle a su si bien le faire sur son territoire – plutôt que présents dans les secteurs économiques, universitaires et culturels. Le représentant français a donc évoqué les précédents que cela créerait pour justifier l'opposition française à une telle reconnaissance ! Cet énarque a certainement raison : comment la France empêcherait-elle un citoyen perpignanais de s'adresser en catalan à la cour de justice européenne pour atteindre à ses droits linguistiques ?

(De notre correspondant à Barcelone) Philippe LIRIA


REMITENTE Mod. T-2R

Correos y Telégrafos

AVISO DE INSUFICIENCIA DE FRANQUEO

"Este envío ha sido devuelto por estar franqueado de forma insuficiente. Para que pueda ser cursado deberá presentarlo en cualquier oficina de Correos y Telégrafos y abonar el importe de la tarifa por insuficiencia de franqueo que se indica en el anverso. Si desea depositarlo en un buzón habrá de franquearlo previamente por este importe"

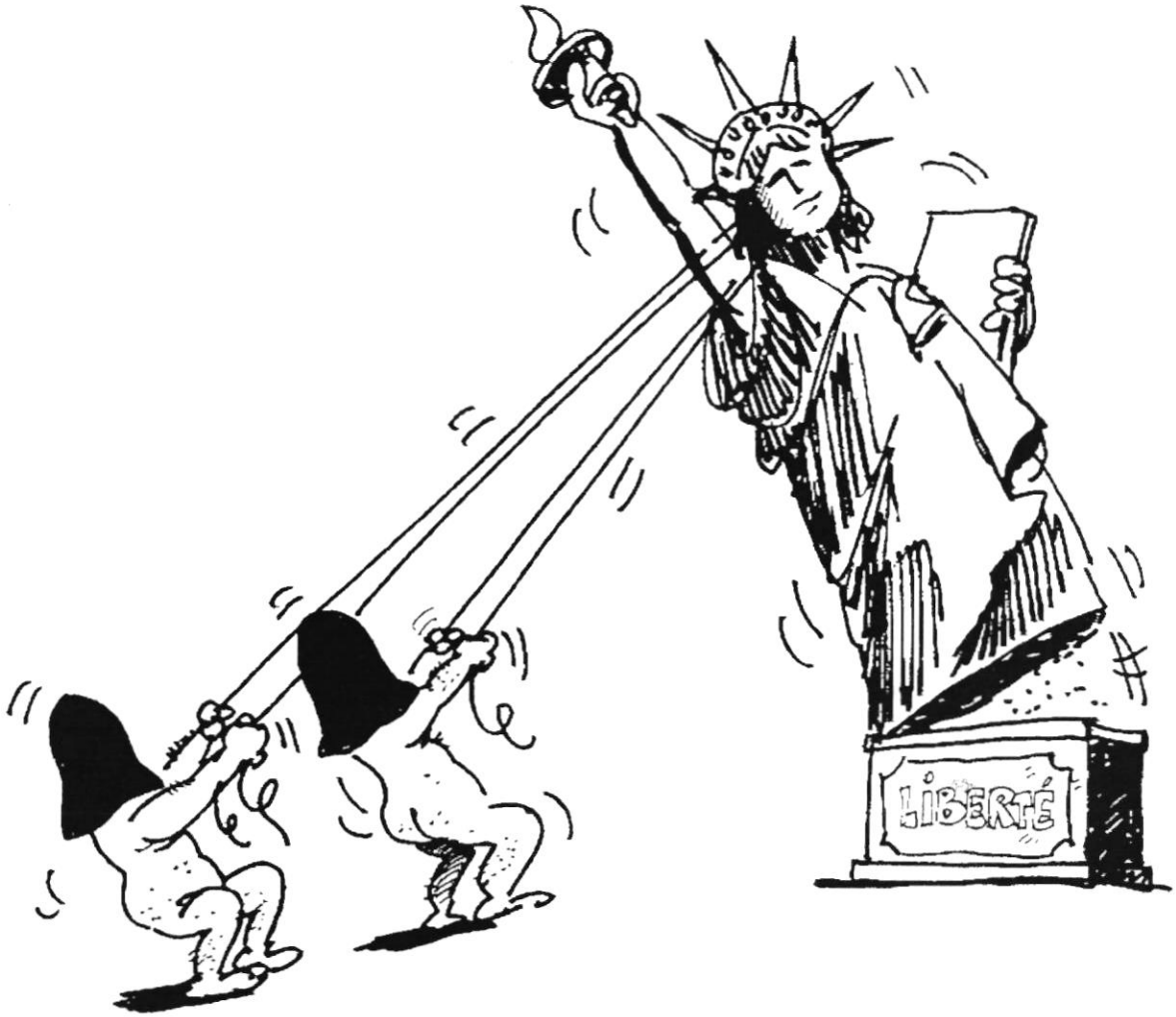
FRANKEO NAHIKORIK EZ DAUKALAKO EGINDAKO ABISUA

Bidalketa hau atzera bihurtu zaizu, frankeo nahikorik ez daukalako. Berriz bidali nahi baduzu, Correos y Telégrafos-ko edozein bulegotan aurkez dezakezu, eta atzeko orrialdean adierazitako moduan, frankeo nahikorik ez daukala-eta ezarritako tarifa ordaindu. Bestalde, postontziren batean ere utz dezakezu, hala nahi baduzu, aipatutako zenbatekoko frankeoa aurrez jarrita"

D.R.

L'euskara ou langue basque est aussi utilisé dans l'administration ibérique. Ainsi, cette étiquette des postes pour insuffisance d'affranchissement est strictement bilingue.

Mai... vu par Nono





Un jour avec... Nous ne sommes

Comme nous l'avions annoncé, le PB va s'efforcer de présenter le théâtre breton et le théâtre en Bretagne, avec plus de régularité que par le passé. Aujourd'hui, nous commençons ce « Tro-Breizh » par l'interview de Goulc'han Kervella, responsable de la troupe « Ar Vro Bagan ».

Le Peuple breton : ***Comment tout cela a- t- il commencé ?***

Goulc'han Kervella : Strollad Ar Vro Bagan a été créé en 1965. C'était d'abord un cercle celtique, qui dansait en costume du dimanche la gavotte et le plinn devant les touristes.1968 est arrivé comme un grand courant d'air. Gérard Pigeon relançait le Bleun-Brug sur des bases plus progressistes. Aux Fêtes de Cornemuses, un scandale éclatait dans les rues de Brest avec un défilé de figurants enchaînés, qui symbolisaient l'aliénation des Bretons. Ar Vro Bagan changeait alors de cap, et devenait un foyer culturel, qui s'installait dans une baraque récupérée à Plounéour – Trez. Un important travail de collectage de culture populaire se fit à cette époque,, sous l'impulsion de Yann-Ber Premel et de René Guénoc, et une collaboration s'établit avec René Abjean pour préparer le troisième volume de Dastum. A côté des cours de breton, le foyer faisait redécouvrir aux gens du pays la danse "round", une danse de résistance, car elle avait été interdite par le clergé. En parallèle à toutes ces activités, une réflexion était menée sur l'économie, l'aménagement du territoire, l'agriculture, et le tourisme. Ce furent des années d'ébullition.



Photo Loeiz Bloñs

Ar mestr, de Naïg Rosmor. Sur la charette, à droite : Goulc'han.

Le regard porté sur la Bretagne était devenu global. C'était l'époque des débats. Une collaboration avec le sociologue Fañch Elegoët s'était également engagée pour le collectage de mémoires pour "Tud ha Bro'". Yvon Abiven le maire de Saint-Thégonnec, Herri Morvan, adjoint-maire, Yann-Ber Thomin, maire de Landerneau, Denez Abernot, premier instituteur Diwan et chanteur, Youenn Troal, missionnaire au Brésil, passèrent eux aussi par Ar Vro Bagan. Il faut mentionner le rôle déterminant qu'eut Youenn Troal, prêtre à Skol an aod, pour la formation "polititique" et "bretonne" des membres d'Ar Vro Bagan au départ.

P.B. : ***Quand a eu lieu le tournant vers le théâtre ?***

G.K. : En 1973 -1974, Ar Vro Bagan crée un atelier de théâtre. Puis on passe l'année suivante à la création d'une pièce. L'idée était d'aller vers les gens, et de valoriser leur culture. On souhaitait que les gens se réapproprient leur culture, c'est-à-dire leur langue, mais aussi leurs danses. Ainsi, la surprise a été grande, dans la population, quand on a su que nous remettions la danse "round" à l'honneur. On était alors loin du cercle celtique des débuts ! La première pièce présentée en public le fut à Plounéour-Trez, lors d'une veillée, qui était le cadre traditionnel favorable à cette forme d'expression artistique. Après les chansons, les histoires, il y eût la représentation théâtrale, et puis le tantad de la Saint-Jean. Nous avions le souci d'être reconnus comme membres à part entière de la population, parlant la même langue, partageant les mêmes préoccupations et les mêmes rêves. L'échange et le dialogue avec les gens nous semblaient la meilleure formule pour faire avancer les choses, et leur redonner la fierté de ce qu'ils étaient.

P.B. : ***Comment a commencé ta passion du théâtre ?***

G.K. : J'étais depuis l'enfance influencé par des prêtres à forte personnalité, et le cérémonial spectaculaire de la religion. Le travail réalisé par l'abbé Perrot sur la commune était encore tangible. En 1960, avait eu lieu une mission, avec prières et grande procession finale, de maison en maison, pour célébrer des dévotions mariales.

Enfant, je faisais des prêches en breton, qui commençaient toujours par ces mots :"An Aotrou Doue zo deuet amañ ewid saveteiñ ac'hanoc'h". J'organisais une sorte de théâtre processionnaire, que je développerai plus tard, à l'aide des vieux sacs de ciment de mon père, avec lesquels je confectionnais des bannières !

Tout a commencé à Saint-Laurent, le lieu de mon enfance. Un soir, des enfants sont venus me demander de les aider à monter une pièce de théâtre. Pendant cinq ans, je les ai aidés, et nous présentions chaque année une pièce dans le théâtre de verdure de Saint-Laurent. Nous présentions des pièces comme "Le médecin malgré lui", ou "le Bourgeois gentilhomme", et puis, j'ai commencé à écrire des pièces moi-même. En 1973, c'est l'époque où des membres d'Ar Vro Bagan, comme Denez

Goulc'han Kervella : plus des marginaux

Abernot et Kristina Roudaut, sont venus me chercher. En 1973 et 1974, un atelier de théâtre en breton se mettait en place et nous présentions la même année "Kleñved an tougn", de Jarl Priel. Nous pensions que pour être en phase avec le public, il fallait parler le même breton qu'eux, le breton léonard. Après cela, on a mené une petite réflexion sur notre action théâtrale, et on s'est mis à rechercher des pièces d'auteurs. C'est l'époque de "Meurlajez" de Roparz Hemon, et de "An dogan " de Jakez Riou, cette dernière adaptée en 1976. Mais avec l'attentat de Ti-Vougeret, l'actualité la plus brûlante nous rattrapait. Nous avons alors préféré arrêter de jouer cette pièce qui était comique. Puis ce fut "Buhez Mikaël an Nobletz" pour le 400ème anniversaire de la mort de ce prêtre, que nous présentions comme un révolutionnaire. Le spectacle fut très bien reçu, tant à Plouguerneau qu' au Bleun-Brug de Plougastell, malgré les foudres de l'évêque... La première pièce qui nous fit connaître en tant qu'agitateurs d'idées fut "Ma c'helljen-me kanañ laouen", en 1977. Et puis, la liste est longue de tout ce que nous avons créé : "Spontus Circus", "Kernevez city", "Ar Baganiz" de Tangi Malmanche, en 1983, "Ys la Maudite ", en 1987, "Liberta", en 1989, "Ar Basion vras ", "An arar hag ar stered " de Sean O'Casey, en 1992, "Ar Mestr", de Naïg Rosmor en 1996, "Brezel e Bro-Leon" en 1996, "Ar Mevel bras", de Per Jakez Helias en 2000, "Tristan & Yseult" en 2001, et actuellement "Al labous hag ar peskетour", pour les enfants, sur le thème de la pollution des océans, et "Breizh-Aktu 70-80", avec Nikol ar Vourc'h et Jakez ar Borgn, deux comédiens qui sont là depuis les débuts de la troupe. Et chaque fois, le public a suivi, nous soutenant même, quand nous avions des soucis avec les institutions établies, comme la hiérarchie catholique, ou les caciques du Parti communiste, pour la pièce sur Yann-Vari Perrot, "La mort d'un prêtre", en 1985...

P.B : *Et le breton ?*

G.K.. : Ma mère nous avait appris le français, car elle rêvait de devenir institutrice, mais le milieu ambiant était tellement bretonnant que nous comprenions tout et parlions un peu. Elle nous a poussé à faire des études. Etudiant en médecine, le breton m'était utile auprès des malades. J'ai commencé à me passionner pour cette langue, et me suis mis à la parler avec mes parents et les patients. Je voyais dans cette langue un moyen de contact extraordinaire avec les malades, qui m'aidait à les comprendre et donc à les soigner. Au cours de cette période, j'ai vraiment hésité entre une "carrière " de médecin et le métier de comédien. Jusqu'en 1982, j'étais "faisant-fonction - d'interne"dans les hôpitaux de Bohars, Morlaix et Carhaix En 1982, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, il y eût création de postes d'emplois culturels et d'initiative locale. Trois membres de la troupe purent abandonner leur métier pour devenir professionnels de la culture. Nous pouvions enfin nous livrer entièrement à notre passion : le théâtre en breton. Sur le plan des événements, la création des écoles en breton de Diwan, Div yezh et Dihun a été par la suite un grand souffle. Il fallait à tout prix lancer un travail dans cette direction, et l'évolution de notre troupe, avec désormais des permanents, allait permettre de développer des activités en direction des enfants et des jeunes....Il s'agissait de soutenir "la jeunesse d'une vieille langue", pour paraphraser le titre du livre de Fañch Morvannou.

P.B. : *Certains professionnels du monde culturel critiquent l'évolution de vos activités...*

G.K. : Je sais, nous avons un fonctionnement mixte, c'est à dire que professionnels et amateurs se mêlent, et ça, ça ne plaît pas à tous les milieux culturels. Il y a aussi une autre question qu'on nous pose : qu'est-ce qui est prioritaire, le breton ou le théâtre ? Tout ça se mélange harmonieusement, je pense. Nous sommes atypiques, et c'est bien comme ça. Notre choix de base est l'action linguistique par le théâtre, mais le travail théâtral est une exigence également, et nous oeuvrons pour cela dans de nombreux domaines : grands spectacles d'été, pièces pour enfants, ateliers de théâtre, projets d'action éducative, en français et en breton... On nous a reproché aussi de faire de grands spectacles l'été, pour les touristes. Ceux-ci étant sensibles aux manifestations authentiques, on n'allait pas se priver ! D'autant que nous même avons grand plaisir à nous retrouver dans une atmosphère conviviale, et dans un cadre naturel souvent splendide. Nous sommes heureux de nous retrouver pour jouer ensemble. Le dynamisme d'une troupe, c'est surtout ça. Mais l'exigence associative, c'est aussi que les professionnels forment les amateurs, pour les faire jouer l'été et le reste de l'année, quand ils sont plus disponibles. Nous avons aussi formé plusieurs techniciens – décorateurs et acteurs qui sont passés par Ar Vro Bagan. Dans la troupe, les professionnels sont au service des amateurs, car nous sommes un mouvement d'éducation populaire.

P.B. : *Comment vois-tu l'avenir ?*

G.K. : L'évolution de nos actions d'éducation populaire nous confirme dans la nécessité de conserver cette dimension associative. Nous continuerons à monter des opérations à plusieurs, à créer avec les gens du pays, à donner un coup de main aux autres. Nous voyons bien la route à suivre : développer nos relations avec les autres troupes bretonnantes, partager nos compétences, fédérer nos énergies. C'est enrichissant et ça démultiplie les actions sur le terrain de la culture bretonne.. Avec "Iliz kozh", à Plouguerneau, nous avons organisé pendant deux ans un spectacle itinérant. Avec des acteurs trégorrois et cornouaillais nous avons créé "Buhez Sant Erwann" ; avec ceux de Saint-Pol, "Johniged an Hilda " de Naïg Rosmor ; avec des musiciens, acteurs et danseurs de Plougastell, nous avons monté "Le Grand Mystère du Calvaire de Plougastell". Le théâtre est un puissant révélateur des gens et de leur culture. Nous avons par ailleurs adapté des contes de Luzel pour un enregistrement sonore avec cinq troupes bretonnantes, pour le compte des publications pédagogiques des éditions TES de Saint Brieuc.

Nous avons un objectif qui peu à peu émerge naturellement de nos activités : créer un nouveau répertoire de théâtre en breton. La troupe Gaïa organise d'ailleurs des stages avec des écrivains dans ce but. La formation professionnelle est aussi un passage indispensable pour dépasser le niveau autodidacte. La formation des acteurs et des techniciens de théâtre en breton devient urgente ! Aujourd'hui, nous ne sommes plus des marginaux, et avec les choses qui changent depuis quelques années aussi à la Région, il faut passer à la vitesse supérieure ! Il y a tellement de besoins à combler, surtout chez les enfants et les jeunes, et nous ne sommes qu'une poignée. La formation doit répondre à un enjeu de taille.

Signe annonciateur de temps nouveaux, lorsque nous jouons pour les adultes en Basse-Bretagne, il y a une majorité de cheveux gris dans la salle Mais quand nous jouons à Nantes ou à Rennes, ce sont surtout des jeunes qui viennent. Le théâtre devient un lien entre générations.

Propos recueillis par
Alain KERVERN

Demain, quelle Bretagne ?

Nombre de livres parus récemment sont consacrés au tournant que vit la Bretagne actuellement, avec une partie « bilan » du demi-siècle écoulé et une partie prospective, pour tenter d'appréhender de quoi demain sera fait.

✦ Reporter en Bretagne



Un bilan original est le témoignage de Jean-Charles Perazzi, sous-titré *« 25 ans d'Histoire contemporaine au quotidien »*. On se souvient tous des articles toniques et variés, nombreux et indiscrets, que nous a donnés le journaliste trégorrois (devenu Cornouaillais dans le cadre de la page « Bretagne » du quotidien *Ouest-France*). Cela se passait entre 1970 et 1995, dans une page qui a longtemps participé à la prise de conscience collective des Bretons, reflets de leurs multiples combats, parfois victorieux, que J. C. P. nous rappelle ici avec verve et enthousiasme.

Premier reporter sur l'ensemble de la Bretagne administrative – hélas ! – le journaliste a parcouru ses notes, ses articles, sur un quart de siècle, et surtout ses souvenirs. Homme de contacts, il a tissé à travers le pays un réseau de relations professionnelles et amicales hors du commun. Il nous livre ici sa tranche de vie professionnelle, qui est aussi celle de notre pays, ceci dans le style enlevé et sans fioritures qui lui est cher. La revue de détail est impressionnante : l'opposition Rennes-Brest, la crise des fêtes folkloriques, le problème de l'eau, le remembrement et ses excès, Stivell à l'Olympia, la crise du Celib, le retour de Xavier Grall. Ainsi commence une éphéméride passionnante, revue des décennies après par un homme libre, qui nous révèle quelques dessous ignorés à l'époque, telle la censure discrète sur quelques réalités sensibles. La méthode Perrazzi, faite de conversions multiples et croisées, souvent au pas de charge, d'une fréquentation intense des associations, de leurs assemblées générales, de leurs militants. Le caractère exceptionnel de cette expérience apparaît en fin d'ouvrage, dans l'index des personnalités citées : plus de 1 000, d'Éric Tabarly à Jean-Loup Chrétien en passant par Jean-Marie Kerloc'h et Louis Lichou et de nombreux « Bretons d'en-bas ». S'y ajoutent cinq pages de sigles explicites.

Le clou de l'ouvrage est constitué par les cahiers de documents photographiques et iconographiques – plus de 120 ! – qui facilitent l'immersion du lecteur dans ces temps révolus et pourtant si proches. La sensibilité écologique particulière de l'auteur donne un poids particulier aux propos et aux documents concernant Plogoff et les autres combats antinucléaires, mais la culture bretonne, le développement économique, la question touristique ne sont guère oubliés. Seuls regrets : une table de matières et une table des illustrations manquent. Le lecteur devra seul se les constituer lui-même. Le journaliste contribue de belle façon à cette histoire du second XX^{e} siècle, qui nous manque encore. Un redémarrage remarqué pour les éditions An Here.

Jean-Jacques MONNIER

(Ed. An Here, Jean-Charles Perazzi, 352 p., 22 €)

✦ Que veulent donc les Bretons ?



Faire le point, s'interroger sur l'avenir, c'est la démarche de Yannick Le Bourdonnec, journaliste économique dans la presse « régionale », très présent lui aussi sur le terrain, comme Jean-Charles Perazzi naguère. Son terrain à lui, ce sont plus les milieux économique et financier, les responsables, les données statistiques. Les réussites de la Bretagne des années 60-90 ne sont pas terminées.

La Bretagne séduit encore, ses enfants brillent encore aux examens, sa culture a retrouvé prestige et reconnaissance. Les complexes semblent dominés. Mais la mécanique du développement n'est-elle pas en train de se gripper ? Journaliste émigré revenu au pays, Yannick Le Bourdonnec tente de peser les atouts et les faiblesses, sans complaisance. Le « modèle breton » est en crise et contesté de l'intérieur. Les réussites récentes : cuisines, cuisiniers, hôtellerie, activités culturelles, attirent surtout de Nantes à Quimper. Mais la main d'œuvre commence déjà à faire défaut en raison des conditions de travail et de salaire dans l'agro-alimentaire. L'auteur évoque aussi le manque de notoriété des entreprises bretonnes à l'extérieur, la faible attractivité pour les capitaux étrangers.

La bretonnité est certes mieux assumée, notamment du côté des élites. Mais le suicide recule peu, les indices de malaise demeurent, la drogue remplace l'alcool (ou s'y ajoute). Heureusement, la ténacité demeure, les réussites collectives aussi, notamment les festivals. L'auteur en énumère d'autres et conclut sur la capacité à mobiliser et à organiser.

Mais le contexte change, l'économie d'État se restreint, à Brest comme à Lorient. Les disparités territoriales s'accusent. La tentation du repli sur le pré carré familial, sur le cadre de vie, la méfiance face au développement économique s'accentuent, chez le troisième âge épris de tranquillité comme chez les jeunes ou dans une classe moyenne très élargie. L'auteur s'inquiète aussi du désamour vis-à-vis de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans leur ensemble. La mondialisation est perçue comme une menace, la vocation maritime est refoulée, le sentiment… s'accuse. Les difficultés poussent une partie des Bretons vers le cocon du centralisme d'État. Pourtant, le journaliste croit aux atouts bretons, à la qualité des hommes, au fonctionnement en réseau, à la confiance mutuelle et à la solidarité des acteurs, à l'importance de trois pôles de compétences : agriculture et IAA, recherche marine et télécommunications. La Bretagne est riche de son capital intellectuel et social et de sa conscience collective, des atouts importants, conclut l'auteur, un « libéral » raisonné modérément optimiste.

J.J.M.

(Ed. des Syrtes, 246 p., 20 €)

✦ La Bretagne dans 20 ans



Ronan Le Coadic s'interroge sur l'avenir breton dans un nouvel ouvrage. Cet avenir dépend des Bretons eux-mêmes. L'auteur en a interrogé 40, longuement, patiemment. Il leur a demandé d'imaginer la Bretagne dans vingt ans, ce qui l'a amené à évoquer avec eux celle d'aujourd'hui. Le résultat est complexe : la société bretonne est traversée de courants contradictoires : chaque individu, lui-même, peut être contradictoire. L'auteur a donc privilégié le qualitatif, car il aurait fallu interroger vingt fois plus de monde pour établir des statistiques fiables. Par contre, il obtient, une connaissance en profondeur des mécanismes d'analyse et de pensée, pour vérifier s'il existe un projet collectif diffus que traduirait la dynamique bretonne actuelle. Les interviewés se répartissent en cinq types principaux.

Les *« légitimants »* (1/5) sont aussi - ou plus - français que bretons, confiants dans l'État centralisé à la française, plutôt âgés, pratiquants, peu diplômés, plutôt à droite.

Les *« résistants »* (1/10) se sentent surtout bretons, estiment le centralisme dépassé. Socialement hétérogènes, à niveau de diplômes moyen, ils sont plutôt à gauche, peu religieux, bas-bretons.

Les *« projetants »* sont autant bretons que français, acceptent la République actuelle, sont plutôt jeunes et diplômés, très à gauche.

Il reste *« les prudents »* (1/3 de l'effectif) qui se sentent bretons, mais d'abord français, souhaitent voir l'autorité de l'État renforcée. On les trouve surtout en Haute-Bretagne et dans les catégories intermédiaires.

Et enfin, les *« distants »* (1/5) qui ne sont pas bretons, doutent de l'efficacité de l'État central. Assez jeunes, ils sont diplômés, partagés pour le vote entre le centre gauche et l'écologisme.

Cet échantillon est interrogé sur le territoire, l'autorité, les altérités. L'enquête patiente permet de mettre en évidence les doutes, les hésitations et aussi les convictions des Bretons. Des lignes de force se dégagent : la recherche de la conciliation, le souci du développement, l'attachement à la Bretagne, à plus de démocratie, à un environnement préservé et à une solidarité plus grande. L'unification synthétique de ces aspirations, le dépassement des inquiétudes relèvent, me semble-t-il, du politique et d'un mouvement politique organisé et lucide. La lecture de ce livre intéressant nous plonge dans une réalité bretonne complexe qui doit être au cœur des analyses et des propositions.

J.J.M.

(Ed. Le Télégramme, 142 p., 15 €)

✦ La France éclatée ?



Après la publication de " La question bretonne ", les journalistes Erwan Chartier et Ronan Larvor ont élargi leur propos par " La France éclatée ? ", livre consacré aux mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes. Pendant un an ils ont parcouru l'Hexagone, allant en Alsace, en Occitanie, en Catalogne-Nord, en Corse, en Savoie, en Iparralde (Pays basque Nord), mais aussi en Normandie et en Flandre française, régions dont l'on parle peu. Un chapitre est consacré à la Bretagne. Les deux auteurs ont rencontré plus de 50 personnes, dont seulement trois femmes. Ces personnes ont réservé un bon accueil aux deux enquêteurs, se présentant comme journalistes bretons ayant pour carte de visite leur premier livre. Beaucoup de ces personnes sont connues des militants de l'UDB qui ont participé aux universités d'été de Régions et Peuples solidaires, fédération qui rassemble une bonne partie des mouvements évoqués par l'intermédiaire d'interviews ou d'articles. Il s'agit en général de personnes responsables ou membres de partis régionalistes, autonomistes ou indépendantistes, sauf pour l'Alsace, où ont été rencontrés des représentants de partis politiques français (UDF, PS, Verts). L'éventail des personnes consultées est assez large et représentatif, même si d'autres personnes auraient pu être interrogées.

L'on pouvait craindre une trop grande personnalisation du propos, mettant l'accent plus sur le rôle des personnes que des partis ou mouvements, mais les clivages politiques sont cependant bien rendus. On peut regretter que le livre donne une place égale à des militants dont les organisations n'ont pas la même représentativité sur le terrain : ainsi, pour la Bretagne, neuf pages sont consacrées à deux militants d'Emgann quand il y en a cinq pour un militant de l'UDB ! Certes il n'est pas forcément démocratique de moduler la longueur de l'expression selon l'audience électorale, ce qui introduit une hiérarchie parmi des idées qui ont le droit d'être exprimées. Mais encore faut-il que le baromètre des résultats aux élections, traduisant l'audience de chaque courant dans l'opinion, soit présenté. Les auteurs estiment que c'est en Euskadi, en Corse et en Bretagne qu'il y a le plus de mouvement(s) et de vie.

Malgré le manque exprimé ci-dessus et malgré quelques inexactitudes, ce livre donne un bon panorama des différentes tendances parmi les mouvements politiques régionalistes, autonomistes ou indépendantistes, sans qu'il n'y ait d'oubli. La forme d'expression choisie traduit bien les différents parcours. Même les militants avertis pourront y apprendre des choses nouvelles. Il n'y a pas que les courants politiques classiques qui soient évoqués. Il y a ainsi une présentation des Démos qui, en Iparralde, mettent en œuvre des actions de désobéissance civile. Est également abordée la création de nouveaux syndicats, même s'ils ne sont pas tous cités.

Pour chaque peuple ou région sont donnés une carte, des repères chronologiques et une présentation d'ensemble. Après avoir proposé des définitions simples dans « Des mots pour comprendre », d'autres dossiers généraux sont intercalés au fil du livre sur la violence clandestine, sur les langues régionales, sur les mouvements régionalistes et l'extrême-droite, sur les drapeaux et symboles. Les dessins de Malo Louarn, les photos choisies, la présentation aérée, rendent agréable la lecture de l'ouvrage.

Ce livre constituera pour le grand public, mais aussi pour les militants, un outil intéressant et utile.

(Edit. Coop Breizh, 349 p., 25 €). **Yves JARDIN**

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

Destination favorite de nombreux étrangers, la Bretagne est présentée en différentes langues sur Internet, pour des vacances courtes ou des séjours plus longs.

Séjours anglophones

« La vie en Bretagne, en anglais », tel est le sous-titre du site britannique Angloinfo qui propose un guide très complet des loisirs, des services et de l'administration.

On trouvera ici tout ce qu'il faut savoir sur les impôts, les taxes, les cartes de séjour et autres formalités de notre beau pays. Les acquéreurs d'immobilier seront intéressés par les informations sur l'achat et la restauration de maisons. Des adresses et des listes d'artisans locaux sont également indiquées.

Coté loisirs le site recense des terrains de golf, hôtels, gîtes et chambres, ainsi qu'un intéressant calendrier des marchés hebdomadaires des villes bretonnes. Le tout est en anglais.



brittany.angloinfo.com



www.ferienhausvermietung-buschbaum.de

Vacances allemandes

Dans la langue de Goethe, c'est un style plus graphique qu'a choisi ce site d'une agence de vacances d'Allemagne. Une belle image sur la page d'accueil fait contraste avec le style *informatique* uniquement textuel du site britannique précédent.

La Bretagne est brièvement présentée, particulièrement le sud-Finistère et pays bigouden. Une liste de gîtes est proposée, classés par nombre de personnes. Chacune des adresses est décrite dans une page contenant plusieurs photos.

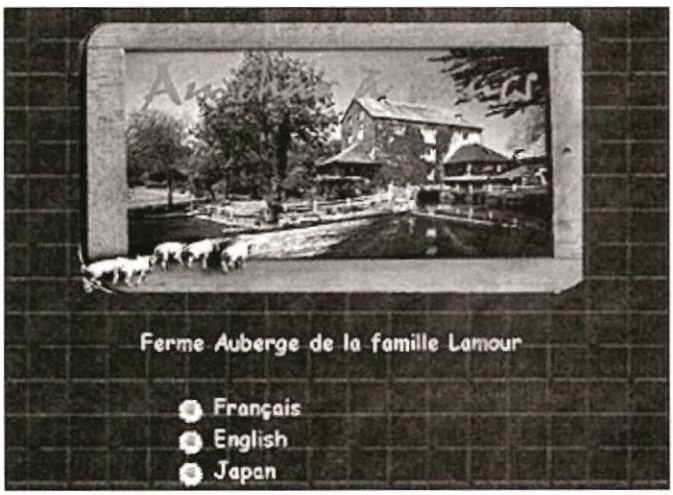
Le site donne également des liens vers d'autres sites allemands qui concernent la Bretagne.

Au char à bancs

Une mention particulière est à décerner pour la ferme auberge « Au char à bancs », lieu de séjour situé à Plelo, entre Saint-Brieuc et Guingamp.

La famille Lamour, militante du tourisme vert, a créé cette ferme auberge dans un ancien moulin. Des chambres d'hôte complètent le service, ainsi que diverses activités de loisirs champêtres, promenades, poneys, chevaux et autres animaux.

Le site Internet est agréablement présenté, et illustré de belles images bucoliques. L'ensemble est accessible en français et en anglais. L'option de japonais est prévue, mais n'est pas encore en ligne.



aucharabanc.com

Celtica, le 12 juin à Nantes

800 places supplémentaires sont mises en vente à J–15 dans les réseaux Leclerc, Fnac et Carrefour. Celles-ci sont situées en bas de tribune et disposent d'une visibilité réduite, mais devant la pression des demandes, cette disposition s'est avérée nécessaire.
Celtica aura lieu dans un stade comble avec 35 000 places vendues en 40 jours

Fest-deiz

●

Dimanche 20 juin
à ST-AUBIN-DU-CORMIER (35)
Fest-deiz du solstice d'été
de 15 h au crépuscule,
fest-deiz sans sono, à l'ancienne



Cela se passe au terrain
de Koad Sav Pell, à 300 m
du Mémorial aux Bretons,
sortie Saint-Aubin-du-Cormier,
direction Sens-de-Bretagne.
Entrée gratuite,
restauration sur place.
Organisation : MAB

Spectacle

LA GALLÉSIE EN FÊTE
Les 26 et 27 juin prochains
à Monterfil,



Pour la 28e édition, l'Afrique noire est à l'honneur avec notamment la venue de Touré Kunda, groupe phare de la scène africaine.
«La Gallésie en fête» démarre dès le vendredi 25 juin pour une soirée consacrée aux «Voix de Bretagne et d'Afrique noire» au centre culturel Le Confluent à Montfort-sur-Meu.
Une soirée avec les groupes Noumi's Project, polyphonies africaines et Katé-Mé, groupe breton qui revisite le chant de Haute-Bretagne.

Devez ar brezhoneg

La journée du breton aura lieu le **dimanche 6 juin prochain à Carhaix,** sous l'égide de l'Office de la langue bretonne. Cette manifestation sera organisée sur le site de Kerampuilh et l'entrée sera gratuite. L'objectif est de présenter une vitrine de ce qui se fait pour la langue bretonne.

Offre d'emploi

DIWAN
EVIT AR SKOLIOU BREZHONEG

Urgent !

Diwan recherche
pour la rentrée de septembre 2004

un(e) directeur (trice) de collège

Bac + 4, 5 ans d'expérience pédagogique dans le secondaire breton parlé et écrit obligatoires

Lieu de travail : collège Bro-Dreger à Plésidy (22)

Lettre de candidature
et CV à adresser à :
Diwan - BP 147 - 29411 Landerne
cedex ou par e-mail :
diwan.breizh@wanadoo.fr

Théâtre en breton

La prochaine représentation du spectacle **«Breizh Aktu 70-80»**

Créé par Ar Vro Bagan aura lieu

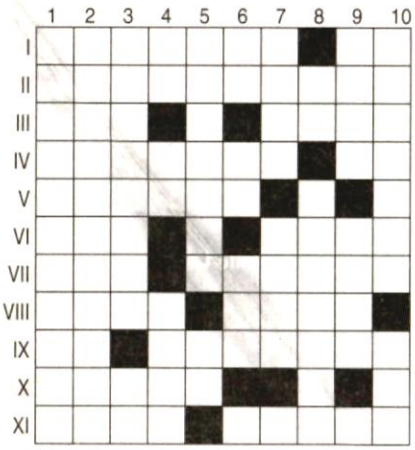
le 6 juin à Carhaix
à l'espace Glenmor

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Mots Croisés n° 168

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Ce spectacle a lieu à Nantes le 12 juin prochain ; A faire chaque jour par un scout – II. Dominances de gênes sur d'autres gênes – III. En Bretagne, il était souvent clos ; Commune des Côtes d'Armor – IV. Raz de marée ; Elle va s'agrandir prochainement – V. Dans le désordre, reconnaissance d'un paiement – VI. Celui de la bombarde bretonne est aigrelet ; Souvent au doigt et à l'œil – VII. Gendre de Mahomet ; Chez les Celtes, il est entre le druide et le barde – VIII. Refusés ; Brest est la principale pour les sous-marins nucléaires – IX. Entendu en Provence ; Celles du sort sont parfois dures à supporter – X. Commune des Côtes d'Armor – XI. Isolé ; Commune de Loire-Atlantique.

VERTICALEMENT : 1. Elles parlent une langue celtique – 2. Elle envoie beaucoup de lettres – 3. Pays balte ; Attrapé – 4. Patron à l'envers ; Tableau ; Couche du globe terrestre – 5. Patrie d'Ulysse ; Phonétiquement : bourg breton près de Liffré – 6. Chiffre d'affaires ; Sur une plaque minéralogique ; L'université de Brest – 7. En argot brestois, un élève de deuxième année de l'Ecole navale ; Port écossais – 8. Infinitif ; Impossibilités de marcher – 9. Plaisant à voir ; Mer grecque, pour l'essentiel – 10. Etoile de mer ; Transpire.

Ronan PAGAN

SOLUTION DU N° 167

Horizontalement : I. LORIENTAIS – II. IRASCIBLES – III. LA ; ERE – IV. LIMOUSINES – V. ISA ; OE (Ouest, Est) - VI. PONTIVIENS – VII. UN (United Nations) ; EMU – VIII. TERRIBLE (Ivan le) – IX. IO ; GESTE – X. MONOÏQUE – XI. NACRE ; ETRE.

Verticalement : 1. LILLIPUTIEN, imaginé par Swift (1667-1745) – 2. ORAISON – 3. RA ; MAN ; MC (Monaco) – 4. ISEO ; TREGOR – 5. ECRU ; RENE (de Chateaubriand) – 6. NIES ; VERSO – 7. TB (Très bien) ; INIMITIE – 8. ALUN ; EUBEQT (Béquet) – 9. IE (Id est) ; EON ; UR – 10. SS ; SES ; EPEE.

Expositions

Histoire de marins à l'écomusée de l'île de Groix (56)

Les Groisillons et la marine marchande, tel est le thème de l'exposition temporaire offerte du 7 mai au 14 novembre 2004. L'écomusée est ouvert toute l'année
Tél. 02 97 86 84 60

●

Art à la Pointe

Neuf expositions d'art contemporain dans les chapelles du Cap Sizun, de la Pointe du Raz et de l'île de Sein.
Ces expositions commencent le 8 juillet et dureront jusqu'au 28 août.
Les entrées sont gratuites.
Tél. 02 98 70 28 72

Canaux bretons

Le comité de promotion des Canaux bretons

lance le Brevet de cheminement

Depuis 40 ans, le Comité de promotion des Canaux bretons œuvre à l'animation et à la promotion du tourisme fluvial. 2004 célèbre son quarantième anniversaire et le bicentenaire du Canal de Nantes à Brest : c'était l'année idéale pour lancer le projet de Brevet de cheminement.

La création de ce brevet est une nouvelle étape dans l'animation et la promotion du tourisme fluvial. Sous la forme d'un carnet de route, les usagers pourront faire valider leurs trajets sur les canaux en faisant tamponner un certificat auprès de relais répartis le long des Voies navigables. Cette action compte bien être un véritable signe de remerciement et de reconnaissance envers les usagers des canaux qui se verront décerner un diplôme honorifique au terme de leur parcours, sur le même principe que le Chemin de Compostelle.

Cette action est lancée depuis quelques jours sur la partie finistérienne du Canal de Nantes à Brest pour être prolongée dans les semaines à venir.

Renseignement : 02 97 25 38 24

Site web : www.canaux-bretons.net

Cinéma en breton

DIZALE

Outil pédagogique pour un paysage audiovisuel bilingue en Bretagne

Après « Gouel Nedeleg » qui a permis à 4 500 enfants dans toute la Bretagne de voir sur grand écran un programme de dessins animés en version bretonne, Dizale propose un nouveau programme intitulé **« Kej'Afrika »** sur le thème de la rencontre avec le continent africain.



Deux séances différentes sont programmées : une pour les maternelles, une pour l'école primaire ou le collège. Cette tournée sera présentée à Questembert le 3 juin ; à Carhaix le 6 ; à Quimper et à Saint-Malo le 8 ; à Pluvigner le 11 ; à Guingamp le 15 ; à Rennes et à Roscoff le 22 ; à Plestin le 25 et à Landerneau le 29.

Festoù-noz

Les demandes d'annonces de festoù-noz étant de plus en plus nombreuses, le P.B. donne la priorité aux festoù-noz dont les organisateurs se font connaître dans le texte de leur annonce.

Samedi 5 juin
à GUENROUET (44)
Fest-noz avec Esquisse

●

Samedi 19 juin
à CHÂTEAUBRIANT (44)
à la Halle de Béré, à 23 h
Fest-noz gratuit
avec Aelig, Distribill, etc.
Organisé
par le Festival Anne de Bretagne

●

Lundi 21 juin
à LORIENT (56)
Fest-noz avec les Sonerien Du organisé par Emglev Bro an Oriant

●

Samedi 25 juin
à PLŒMEUR (56)
Salle d'Amzer Nevez
Fest-noz de fin de saison
organisé par Amzer Nevez

Stages de breton

Organisme de formation en langue bretonne depuis 18 ans vous propose : **« Un sizhunvezh brezhoneg »**, une semaine en breton du 7 au 11 juin à Landerneau (29) et du 21 au 25 juin à Lorient (56)
Tous niveaux
Tél. 02.98.21.39.94

●

skol an emsav

Centre d'enseignement du breton pour adultes organise un stage de formation continue, à Rennes.
Niveau 1 et 2, du 7 au 11 juin.
Cette formation est basée sur la méthode « Brezhoneg Oulpan » à raison de 35 heures par semaine.
Renseignements : 02 99 87 69 12

Séjours Bilingues

Le Centre «Forêt-Bocage» de La Chapelle-Neuve (22) organise des camps pour enfants. L'un de ces camps, celui du 12 au 16 juillet prochain, sera bilingue et s'adresse aux jeunes scolarisés à Diwan ou dans les classes bilingues, de 6 à 10 ans. Le séjour coûte 210 € tout compris (hébergement, restauration et animation). Les thèmes sont : vivre la nature, jeux, découvertes, balades, cabanes, chasse aux trésors, veillées, balades nocturnes, etc.

Pour plus de renseignements : 02 96 21 60 20

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 17 h 30.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Questions
Réponses

Cette nouvelle rubrique que nous avons inaugurée voici quatre mois est d'un principe simple. Vous posez une question à la rédaction (et à l'adresse !) du journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Si nous n'y parvenons pas, nous n'hésiterons pas à publier vos questions pour solliciter l'aide des lecteurs dont l'érudition, les archives ou les souvenirs sont parfois surprenants. Nos lecteurs écrivent assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »...

La rédaction du Peuple breton

Question 10

Les jeux du PB où on peut gagner notamment des CD sont intéressants. Mais comment procédez-vous au tirage au sort pour que chacun ait sa chance indépendamment du format, de la couleur ou de l'épaisseur de son " papier libre " ?

Réponse

Nous l'avons souvent signalé : le PB n'est pas riche. Donc, nous ne pouvons faire comme nos homologues de la presse commerciale : nous payer un huissier... Mais, en créant ces jeux par tirage au sort, nous voulions que tous nos amis, abonnés ou lecteurs au numéro, aient la même chance. Voilà ce que nous avons imaginé et que nous mettons en pratique chaque mois. Lors du tirage au sort, nous commençons par numéroter toutes les participations, dans un ordre parfaitement aléatoire. Puis nous appelons une personne amie au téléphone et nous lui demandons de choisir, au hasard, sans bien sûr connaître les identités, les numéros gagnants. Par exemple au mois d'avril, il y avait une trentaine de participants. Et c'est l'épouse de notre camarade Yves Jardin, qui a eu la gentillesse de nous communiquer les dix numéros gagnants, à qui nous avons attribué l'un des dix CD de Nolwenn Korbell qui étaient en jeu.

Question 11

M'étant procuré un " deiziater "à la coop Breizh, j'ai été surpris de constater que dans la liste des communes bretonnes en fin d'agenda, figuraient pas moins de huit noms de communes de Vendée, avec leur traduction en breton. A quoi cela correspond-il ? Une partie du territoire du département faisait-elle autrefois partie de la Bretagne ? Liste des communes : Bernardière(La), Saint-André-de-Treize-Voies, Bois-de-Cené, Bouin, Bruffière(La), Cugand, Grand' Landes, Saint-Etienne-du-Bois.

Réponse

Votre agenda doit être celui édité par Skol an Emsav qui comporte effectivement la traduction du nom de huit communes " vendéennes ". Voici l'histoire de ces communes, autrefois paroisses. Sous l'Ancien régime, les limites territoriales avaient un certain flou. Ainsi, au sud de la Bretagne, on trouvait les territoires dits " des Marches de Bretagne ", avec un statut fiscal avantageux en compensation de leur situation frontalière qui les exposait souvent aux " misères de la guerre ". On distinguait ainsi des " Marches avantagères à la Bretagne ", où le souverain était uniquement le duc de Bretagne, et des " Marches communes de Bretagne et Poitou ", où la co-souveraineté était exercée par le duc de Bretagne et le roi de France. Vos huit paroisses étaient, avec d'autres, toutes situées dans les Marches : " avantagères à la Bretagne " pour les deux premières, " communes de Bretagne et Poitou " pour les six autres. A la Révolution, le dessin des départements fut calqué sur les limites provinciales qui dataient de l'époque de l'indépendance bretonne. Le département 44 incorpora ainsi des paroisses des Marches avantagères (par exemple, Machecoul ou Aigrefeuille) mais aussi des paroisses des Marches communes (par exemple, Saint-Colomban ou Gétigné). En principe, vos deux paroisses des marches avantagères n'auraient pas du être rattachées à la Vendée. Ce fut pourtant le cas. Pour les six autres localités que vous citez, on consulta les conseils paroissiaux (sorte de conseils municipaux) sur leur préférence en matière de département de rattachement. Tous, dans la liste de vos communes, se prononcèrent pour le rattachement au département de Loire-Inférieure. Mais leur avis ne fut pas respecté par l'Assemblée constituante et elles furent autoritairement rattachées au département de Vendée.

Résultats du jeu du PB de mai

Le mois dernier, ce sont dix CD du célèbre mais discret Marcel Le Guilloux qui étaient mis en jeu. Par tirage au sort, les gagnants sont : Marie-Noëlle, de Saint-Gelven (22) ; Anne-Marie, de Plogastel-Saint-Germain (29) ; Gisèle, de Carquefou (44) ; Xavier, de Missillac (44) ; Claudine, de Langoëlan (56) ; Mireille, de Ploemeur (56) ; Kristen, de Saint-Gorgon (56) ; Didier, de Ploërmel (56) ; André, de Rosny-sur-Seine (78) et Sabrina, de Villeuneuve-Saint-Georges (94). Félicitations à tous. Ils recevront leur cadeau dans les meilleurs délais.

Jeu du mois de juin

10 places gratuites au Festival de Cornouaille

Ce mois-ci, le PB offre à dix de ses lecteurs une place gratuite au prochain Festival de Cornouaille, à Quimper (29). Ces places concernent toutes des spectacles principaux qui se dérouleront au Pavillon de Penvillers. En voici la liste :

2 places pour « *Lagad Tan* » le samedi 17 juillet à 21h00 (Rencontre des meilleurs ensembles de danses-War'l Leur) – 2 places pour « Dañs » le dimanche 18 juillet à 14h00 (La danse bretonne se met en scène-Kendalc'h) – 2 places le dimanche 18 juillet à 21h00 pour l'*Ensemble national Bert d'Erevan (Arménie)* – 2 places le vendredi 23 juillet à 21h00 pour « *l'Héritage d'une culture* » – 2 places le dimanche 25 juillet à 21h00 (Quatre voix celtes : Karen Matheson, Karan Casey, Marthe Vassalo et Julie Murphy accompagnées par neuf musiciens de Bretagne, d'Ecosse et d'Irlande).

Pour gagner ces places, il suffit de nous expédier, sur papier libre vos nom, prénom et adresse et ce jusqu'au 26 juin inclus, jour de clôture de la réception de vos participations. Une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.**

Vous pouvez exceptionnellement indiquer sur votre papier de jeu, vos préférences de spectacle : dans la mesure du possible, nous essayerons de vous satisfaire si vous étiez au nombre des heureux gagnants.

Les envois adressés à notre administration de Saint-Brieuc ne pourront pas être pris en compte.

Nous publierons les prénoms des dix gagnants, tirés au sort parmi toutes les participations reçues. Ces gagnants recevront

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € – 5 € 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC – C.C.P. RENNES 2365-76 V

Le nombre de lecteurs qui écrivent au PB grandit et nous nous en réjouissons. Mais le PB n'étant pas extensible, nous devons faire des choix dans les pages et nous nous en excusons auprès des «recalés».

La rédaction du Peuple breton

Une ligne politique dangereuse

« [...] Je voudrais réagir à la publication dans vos colonnes de la tribune de Fiammetta Venner et Caroline Fourest. Les formes d'application du pacte laïc font aujourd'hui débat en France et en Europe et il est bien normal que « Le Peuple breton » s'en empare et donne la parole à des points de vue divers. Fiammetta Venner et Caroline Fourest interviennent régulièrement à ce sujet et se posent en combattantes de la laïcité et du féminisme.

Il me semble qu'il est difficile de considérer que la méthode de débat qu'elles emploient systématiquement, dans leurs écrits comme dans leurs interventions orales, est propre à éclairer les positions en présence. La tribune du « Peuple breton » en fournit encore un exemple. S'interroger sur la question de savoir si « l'islamophobie » est une réalité n'est pas scandaleux en soi. Même si, contrairement à leur avis, mon expérience militante me permet de dire, que cette forme de racisme contraire existe, et de manière massive, (...) mais ne se confond pas avec les formes de discrimination ethniques (racisme anti-arabe par exemple) ou sociales (racisme anti-immigré par exemple).

Ce qui est par contre parfaitement aberrant est de prêter, comme le font les auteurs tout au long de leur papier, des positions crypto-intégristes à des organisations comme le MRAP ou la Ligue des droits de l'Homme au motif qu'elles prennent en compte la réalité de cette islamophobie, en allant jusqu'à suggérer qu'aujourd'hui ces mouvements ne soutiendraient pas un Salman Rushdie ! Les mêmes auteurs ont expliqué ailleurs, et suggèrent également dans ce papier, qu'il est impossible d'être critique vis-à-vis de la loi sur les « signes religieux ostensibles » sans s'aligner sur, ou être manipulé par, les « intégristes de l'UOIF » ! Et elles ont doctement expliqué dans d'autres écrits qu'il était inconvenant d'être militante musulmane et féministe...

Libre à elles, de considérer que les imans proches de la mosquée de Paris (et parfois des généraux kleptokrates algériens) sont les « libéraux » de l'Islam ! Mais les approximations et rapprochements, qu'elles tricotent au nom de l'utilisation du terme islamophobie pour déconsidérer ceux dont les pratiques antiracistes ou féministes ne correspondent pas à leur ligne politique et à leurs préjugés idéologiques sont dangereux. Une ligne qui me fait penser à celle d'Ernest Renan quand il expliquait que les « sémites » s'excluaient par essence du pacte républicain et qui, de Jules Guesde à Alain Finkelkraut, a contribué à nourrir un certain aveuglement sectaire « jacobin ».

Bon courage au Pobl Vreizh - Peuple breton.

Bernard Dreano
Paris (75)

Un journal nécessaire

« Je vous adresse mon réabonnement au journal qui est nécessaire à mon information.

En effet, « grâce » aux médias bretons accessibles à tous – Ouest-France et France 3 Ouest – je n'ignore rien de la productivité des éleveurs de poulets de Loué (72) ou des plans sociaux (lamentables) dans la chaussure et le textile du Choletais (49). Je connais tout des céréales recouvrant la plaine de Luçon (85) et de l'implantation de la nouvelle ZAC de Vilaines-la-Juhel (53). Merci mes médias « bretons »...

Par contre, je peux rêver pendant de nombreuses années pour être informé sur les matchs de foot de Brest ou Lorient, pour avoir des infos sur les artistes et les festivités qui animent les villes et les villages armoricains. Je ne trouve pas les compositions des nouveaux conseils généraux des départements 22, 29, 35, 56 ou du conseil régional de Bretagne. Je ne reçois pas d'infos sur les actions en faveur de la langue bretonne ou du gallo. Bref, je suis médiatiquement coupé de ma région (sans parler de la suppression de Red an Amzer en 2003, la dernière bribe de langue bretonne qui nous parvenait par la télévision de service public), sauf à payer TPS pour recevoir TV Breizh.

Merci mes médias « bretons » qui non contents de renier leur caractère breton n'assument même pas le caractère ouistiti auquel leur appellation fait pourtant référence. Pour les Bretons du 44, les infos du Grand-Ouest s'arrêtent à la foutue région administrative PDL avec un petit nuage de Marais poitevin et de Poitouraine. C'est précisément, parce que ces médias publics ou institutionnels ne font pas leur boulot que mon Peuple breton m'est indispensable tous les débuts de mois (...)

Merci pour votre travail de qualité, pour vos convictions et pour votre humour (Iffig, Nono, Kergrist, etc).

Luc Brossier,
La Chapelle-sur-Erdre (44)

Ne pas oublier les gens de Redon

« J'interviens pour répondre à l'article de Herri Ar Borgn, où il dit : « Quant aux Gallos avec la Bouèze et leurs conteurs, ils ont des kilomètres d'avance ».

Il faut savoir que les premiers contes ont été donnés, à la Maison de la Culture, par Shérif Kasnadar en 1972, où j'inaugurais. Puis Jean-Bernard Viguetti prit l'initiative d'incorporer les concours-contes (au Foyer des jeunes travailleurs, à Redon), en 1974. Par la suite, ce fut dans ce pays de Redon où les veillées diverses avec chants et contes furent données, dans un rayon de vingt kilomètres.

Herri Ar Borgn semble donc ignorer qu'il existe La Bogue, à Redon, la dernière semaine d'octobre à la foire Teillouse (...).

La Bouèze donne des cours de musique (...) a accompagné les « Ramawgeries de pommes », surtout dans le Coglès et des collectes ? La collecte vint d'abord puis bien après le conte. Il y a un bon décalage avec les gens de Redon complètement oubliés dans son évocation.

De plus on évoque Monterfil. Avez-vous mis les pieds là ? J'ai surtout constaté que les conteurs invités sont de préférence des « professionnels » francophones. Les conteurs gallos se font rares quand ils ne sont pas absents. Il y a de quoi s'inquiéter ou s'interroger.

(...)

A S'entervé por yozë. Un d'vos sottons. »

Albert Poulain,
Pipriac (35)

Respond da Louis Le Guillou

« Presentiñ a rit ar vuzulmaned evel tud a-feson, peurvat disi. Ret eo dit kompren emaint eveldoc'h pe eveldon. Gallout a reont bezañ faskourien ! Par int deomp. Na gwashoc'h na gwelloc'h !

N'eo ket an Izlam a vez kritiket gant al laikourien, met ar c'hiz beviñ ar relijion. Dalc'h sonj e Mod-beviñ e Bro-Leon ur c'hantved a zo. Petra vefe lavaret ma vefe tud o vevan o c'hristenerezh evel eno d'ar marese. Petra vete lavaret ma vefe difennet d'o merc'hed da zimeziñ gant re ne vefent ket kristened (pe gwenn). Lavaret e vete emaint ur sekt (pe gouennour) ! An Izlam, en em ziskouezh bremañ war an tele pe gant ar wouel evit ar re yaouank, a zo ur sekt.

Ur frasenn a zo kavet er C'horan evit ober diouzh ar re a ziskouezh o relijion e-lec'h beviñ anezhañ : muzulmaned ar vantell ! (les musulmans du manteau).

Traoù zo en Izlam a zo nul hag a zo dianavezet gant ar wir muzulmaned met heuliet memestra gant an estremourien (evel er c'hristenerezh pe relijionoù all).

N'eo ket posubl d'ur plac'h vuzulman da brientiñ gant un den n'eo ket muzulman pe troet d'an Islam. Skrivet emañ : a re ne gredont ket a zo fallon. N'eo ket posubl d'ar merched skeiñ an douar gant an droad (da lavaret eo dañsal !)

(...)

Traoù all zo fall lennet gant ar sektoù muzulman : Skrivet emañ er C'horan e tle bezañ goloet an troioù (autours) benel gant ar merc'hed ! (da lavaret eo nemet an divron hag ar c'hourzh (vulve)) Ha koulskoude e vez kuzhet ar blev pe difennet eo da gomz da merc'hed e broioù-zo pa vez kavet se re venel. Se n'eo ket relijion met tradition !

Skrivet eo er C'horan eo bet skrivet al levr-se en arabeg evit bezan komprenet ! Ya peogwir d'ar mare - se ne oa ket skrivet tra-ebet en arabeg (hag a oa komprenet gant peurleusiañ an dud) (...) Met, gant estremourien vuzulmaned zo e vez lavaret eo arabeg ar yezh dibabet gant Doue. Setu ur sapre gweadenn eus ar wirionez. Ouzhpenn evit-se eo an traoù-se munudoù ar C'horan. Evel razh ar relijion eo ret pouezhan war ar strivioù, ar c'henskoazell, an alumenn...

(...) Emaomp dirak ur sekt a zifenn hec'h izilli d'en em genstagañ gant an zivuzulmaned, ha zoken komz relijion gante (difennet eo er c'horan). Perak me, kristen, ne meus ket gwir dimeziñ gant ur plac'h vuzulmanez ?

Perak un den du nefe ket gwir dimeziñ gant ur plac'h wenn. Pelec'h diaoul ema an di.forc'h etre ar gouennelouriezh liv hag ar gouennelouriezh relijion ?

Gwir hon eus da gritikañ ar sektoù, ar gouannourien, hag ar re a vir o vugale da gomz pe d'en em veskiñ ganimp ! Nann d'an estremourien na paganed, na kristened, na muzulmaned na bouddhisted ! N'omp ket laikourien pa gritikomp ar gouelenourien pe ar faskourien (...)

David Resmond,
Lannuon (22) »

Réponse à Louis Le Guillou

« Tu présentes les musulmans comme des gens bien, parfaits, sans défaut. Il faut que tu comprennes qu'ils sont comme toi et moi. Ils peuvent être des fascistes ! Ils sont comme nous. Ni pires, ni meilleurs.

Ce n'est pas l'Islam que les laïcards (?) critiquent, mais la manière de vivre la religion. Souviens-toi de la façon de vivre dans le Léon, il y a un siècle. Que dirait-on si des gens vivaient leur christianisme comme à cette époque-là ? Que dirait-on si l'on défendait aux filles de se marier à des gens qui ne seraient pas chrétiens (ou blancs). On dirait qu'ils sont une secte (ou racistes) ! L'Islam, qui se montre maintenant à la télé ou avec le voile pour les jeunes est une secte.

L'on trouve une phrase dans le Coran pour parler de ceux qui montrent leur religion au lieu de la vivre : les musulmans du manteau.

Il y a des choses dans l'Islam qui sont nulles et qui sont inconnues aux vrais musulmans mais suivies cependant par les extrémistes (comme dans le christianisme ou les autres religions).

Il n'est pas possible à une musulmane d'épouser un homme qui n'est pas musulman ou converti à l'Islam. C'est écrit : ceux qui ne croient pas sont pervers. Il n'est pas possible aux femmes de frapper le sol de leur pied (c'est-à-dire de danser !) (...)

Il y a des choses qui sont mal lues par les sectes musulmanes. Il est écrit dans le Coran que les femmes doivent couvrir les atours féminins (c'est-à-dire seulement les seins et la vulve). Et cependant l'on cache les cheveux ou l'on défend de parler aux femmes dans certains pays puisque l'on trouve ça trop féminin. Ce n'est pas de la religion mais de la tradition !

Il est écrit dans le Coran que ce livre-là a été écrit en arabe pour être compris ! Oui parce qu'à cette époque-là il n'y avait rien d'écrit en arabe (qui était compris par la plupart des gens) (...)

Mais certains extrémistes musulmans disent que l'arabe est la langue choisie par Dieu. Voilà une sacrée entorse à la vérité.

En outre, ces choses-là sont des détails du Coran. Comme dans toute religion il faut mettre l'accent sur les efforts, l'entraide, l'aumône (...)

Nous sommes en présence d'une secte qui défend à ses membres d'avoir des liens avec les non musulmans et même de parler de religion avec eux (c'est défendu dans le Coran). Pourquoi un noir n'aurait-il pas le droit d'épouser une blanche ? Où diable est la différence entre le racisme lié à la couleur et le racisme lié à la religion.

Nous avons le droit de critiquer les sectes, les racistes, ceux qui empêchent leurs enfants de se parler ou de se mélanger à nous ! Non aux extrémistes, qu'ils soient païens, chrétiens, musulmans ou bouddhistes !

Nous ne sommes pas des laïcards quand nous critiquons les racistes ou les fascistes (...)

(Traduction du PB)

Erreur du Peuple breton

« Je relève dans le Peuple breton n°484 page 6 une erreur dans l'article d'Yves Jardin sur l'Alliance libre européenne. Je lis : « Il y a aussi dans les nouveaux pays membres (République tchèque, Hongrie, Roumanie) des partis qui sont... etc.

La Roumanie n'est pas un nouveau membre de l'Union européenne, mais postule et espère son adhésion pour 2007. Cela dit, roumanophile de longue date, je ne peux que le souhaiter.

Cordialement et bon vent au Peuple breton. »

Jean Renaud,
Orvault (44)

Musiques de Celtie...

TÉADA - Lá an Dreoilín. (Gael Linn CEFCD 185 - Distribution Keltia)



Lors de la sortie de leur premier album il y a deux ans, je soulignais déjà leur talent et leur maturité. Le groupe Téada publie aujourd'hui un second album **Lá an Dreoilín** encore un cran au-dessus du premier, c'est dire la qualité de celui-ci.

Lá an Dreoilín (le jour des nids) sorti sous un titre gaélique en Europe et sous le titre *Give us a penny and let us be gone* chez Green Linnet aux USA, fait référence à une tradition autrefois vivace en Irlande qui consistait pour de jeunes garçons déguisés à aller déloger les nids le 26 décembre, jour de la Saint-Etienne, puis à passer de maison en maison collecter de l'argent tout en jouant de la musique.

Depuis leur premier album le groupe s'est enrichi de la présence de Paul Finn, joueur d'accordéon et de concertina de génie. Ce dernier apporte sans conteste un plus au duo fiddle et flûte tandis que le bouzouki et le bodhrán introduisent une rythmique syncopée.

Quatorze morceaux tout ce qu'il y a de plus traditionnels (hornpipes, reels, highlands, jigs et barndances) ainsi que trois somptueuses chansons en gaélique qui donnent à entendre la curieuse voix de tête de Oisín Mac Diarmada, violoniste et leader du groupe.

Actuellement ils tournent beaucoup aux Etats-Unis mais si d'aventure leurs pas les conduisent ce côté-ci de la Manche, ne les ratez surtout pas.

MÍSE - Firefly. (Autoproduit MISE 001 www.misemusic.com)



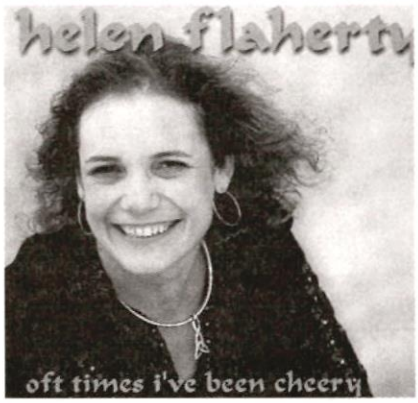
La diaspora irlandaise, c'est bien connu, a essaimé un peu partout dans le monde mais c'est peut-être dans l'île voisine qu'elle est la plus nombreuse. Témoin de cette communauté bien vivante, le groupe de tout jeunes musiciens (ils ont à peine 20 ans) qui nous vient de Grande-Bretagne, Míse, ce qui en irlandais signifie Je ou Moi.

Avec une énergie incroyable les voilà propulsés sur la scène musicale irlandaise avec **Firefly** un fantastique premier album plein de la fougue de leur jeunesse. De nombreux traditionnels irlandais, bien sûr, comme l'inoubliable *Pinch of Snuff ou The Butterfly*. Mais également près d'une douzaine de compositions principalement de Matt Griffin le guitariste et banjoïste du groupe et de l'accordéoniste Liam O'Sullivan.

Matt Griffin a un talent indéniable et il a même poussé, imitant en cela d'illustres prédécesseurs comme Dé Dannan ou Martin Hayes, jusqu'à adapter deux morceaux classiques, le *Canon de Pachelbel* et une *Pavane* de Gabriel Fauré à la moulinette irlandaise. Un résultat brillant.

Seule ombre au tableau, la reprise d'un tango argentin *Tico Tico*, qui fait un peu "tache" dans un ensemble aussi parfait. Daniel Griffin au bodhrán et Tim Dowd, excellent flûtiste et joueur de uilleann pipes complètent ce talentueux groupe à découvrir de toute urgence.

HELEN FLAHERTY - Oft times I've been cheery. (Wild Boar Music WBM 21043-L'Autre Distribution)



Si je vous cite son nom il ne vous dira sûrement rien. Pourtant certains d'entre vous auront entendu parler de Shantalla, groupe irlando-écossais de Belgique dont Helen Flaherty n'est autre que la chanteuse. Comme nombre de ses consœurs, chanter au sein d'un groupe ne suffisant pas à son bonheur, Helen publie un album solo de douze chansons **Oft times I've been cheery**.

Originaire d'Ecosse, Helen chante et joue du bodhrán. Son répertoire est essentiellement traditionnel ou formé de compositions de même inspiration. Nous y découvrons plusieurs perles en particulier *Both sides the Tweed* de Dick Gaughan, *Blackwaterside* ou *Schoolday's end* d'Ewan MacColl. Et surprise *Fair Helen of Kirkconnell* déjà popularisé chez nous par Jamie McMenemy avec Kornog au début des années 80.

En tant qu'Ecossaise de l'émigration elle fait appel à une foule de musiciens de différentes nations. Irlandais bien entendu avec Dave Munnelly au diato, Aidan Burke au fiddle, Daithi Rua à la guitare, Jackie Moran aux percussions, mais aussi Kieran Fahy (fiddle) et Michael Horgan (uilleann pipes) deux compagnons de Shantalla. Et puis Philippe Masure, guitariste renommé de Belgique et le Breton Sylvain Barou, membre de Sualtam et accompagnateur de Denez Prigent.

Bref, bien du beau monde sur un album de qualité.

SUSANA SEIVANE - Mares de Tempo. (Boa DO FOL 35 - Distribution Keltia)



En dépit des apparences, la musique galicienne n'est pas l'apanage des seuls représentants de la gent masculine et Carlos Núñez ou Hevia ont du souci à se faire avec la montée en puissance de leurs jeunes consœurs.

Un père et un grand-père luthiers renommés à Cambre en Galice, il n'en fallait pas plus à la toute jeune Susana Seivane pour tomber en admiration devant la gaïta à l'âge de cinq ans. Dotée d'une solide formation musicale, elle se lance en 2000 dans l'aventure discographique, publiant coup sur coup deux albums à succès.

Aujourd'hui à près de 30 ans, Susana Seivane sort son troisième album **Mares de Tempo**, peut-être celui de la maturité musicale. Pour celui-ci son intention première était de combiner la musique populaire avec les sons les plus contemporains. Et pour un coup d'essai c'est un coup de maître.

Susana comme toujours s'est s'entourée de musiciens de premier plan. Ceux avec lesquels elle tourne depuis deux ans : B. Maceiras, X. Iglesias, C. Freire, T. Saias ou I. Laxe. Mais elle s'est aussi adjointe les services de C. Castro aux percussions, X. Cedrón au violon, X. Gastañaduy aux guitares ou X. Paxariño aux flûtes. Et enfin R. Romani le harpiste du groupe Milladoiro.

Treize magnifiques morceaux, dont cinq sur lesquels Susana donne également un aperçu de sa jolie voix chaude. Incontestablement une évolution de taille s'est opérée depuis les albums précédents, notamment des arrangements tout ce qu'il y a de novateurs. Malgré cela la sonorité limpide et cristalline de la gaïta est au rendez-vous.

Certains ont parfois qualifié Susana de rockeuse de la gaïta. Ecoutez cet album et vous comprendrez pourquoi. A noter le DVD offert en prime. Des tonnes d'infos à découvrir.

Philippe COUSIN

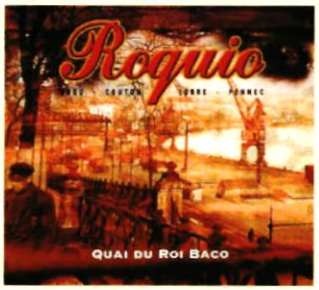
Selaouit

par Pierre Morvan

MARCHE

Cette fois, ça y est : ils ont monté les marches du Palais des congrès de Pontivy pour y recevoir leur prix. " Ils ", c'est Kate Me, pour " Entrance ", les Oisives pour " Salto Arrière ", Soïg Sibéril pour " Du côté de chez Soïg ", Claude Turner pour " Révolution ", Dom DufF pour " Straed an Amann ", La Reverdie pour " Sponsa Regis " et, pour le Grand prix, Nolwenn Korbell, avec " N'eo ket echu "... Le jury du Grand prix du disque Produit en Bretagne, associé à Muzik e Breizh qui fédère les labels bretons, nous offre là un très beau palmarès et pour vous en faire une petite idée, il vous suffit de reprendre votre collec'du PB. La plupart de ces disques y ont été chroniqués...

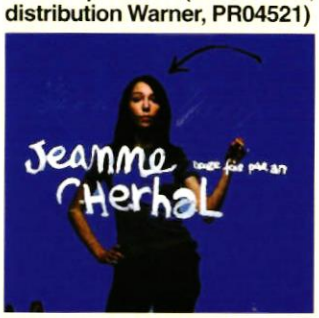
ROQUIO : « Quai du Roi Baco » (L'Autre Distribution, CAP 20)



Eh non, il n'y a pas qu'à Paimpol, Brest ou Douarnenez que l'on trouve des marins, des vrais ! Parmi beaucoup d'autres ports bretons, Nantes peut aussi se prévaloir d'un riche passé maritime... C'est ce passé, et celui de l'estuaire de la Loire, « de l'Océan atlantique à Nantes-sur-Mer » que revisite ici Roquio, groupe de quatre chanteurs et musiciens déjà bien rodés, aguerris aux embruns et coups de tabac.

Roland Brou, Patrick Couton, Hervé Lorre et Alain Pennec, nous font ainsi découvrir un répertoire original, très éloigné des stéréotypes de chants de marins qui alimentent trop souvent le fond de commerce des groupes en tricot rayé. Rien de tel ici : la plupart des chansons que nous propose Roquio – traditionnels ou compositions – ont été rarement chantées et donc rarement entendues. L'étonnante équipée de ***« L'embarquement des jeunes filles »*** – vive la parité ! – l'inauguration de ***« La nouvelle entrée du port »*** de Saint-Nazaire ou la traversée de ***« La Jeanne Cordonnier »***... Roquio chante avec talent l'humour et la révolte de la marine « d'en bas » : ***« On se casse les reins à coup de guindeau/Le soir il y a pas de femmes qui nous grattent le dos »***... !

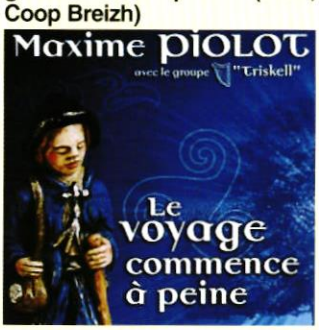
Jeanne CHERHAL : « Douze fois par an » (tôt Ou tard, distribution Warner, PR04521)



Noël, le mariage, les étudiants (diant-diant)... mine de rien et l'air de pas y toucher, elle flingue sec la petite nana de Chateaubriand ! Avec elle, les institutions « sacrées » en prennent pour leur grade, la mort n'est plus tabou et les balades du dimanche en famille prennent une curieuse direction. Espiègle, chipie, insolente, Jeanne Cherhal est tout cela à la fois, mais elle sait aussi se montrer plus grave quand elle aborde l'amour dans ***« Sad Love Song »***, la condition féminine dans ***« Douze fois par an »*** ou la place du père dans ***« Les Chiens de faïence »***... Ou quand, bec et ongles, elle défend sa campagne bretonne contre des clichés bien parisiens.

Révélation de l'an 2000 au Tremplin des Jeunes charrues de Carhaix, la jeune Cherhal a fait un joli bout de chemin depuis. Son deuxième album, tout en fraîcheur, se termine carrément par un duo avec Higelin. Ça promet !

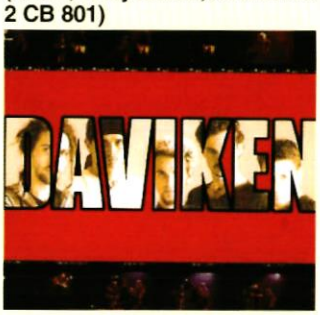
Maxime PIOLOT : « Le voyage commence à peine » (MeM, Coop Breizh)



Le chemin suivi par Maxime Piolot pour son treizième album est quant à lui, forcément, plus impénétrable... Avec des titres comme ***« Il pardonna »***, ***«Est-il descendu le diable ? »***, ***«Notre histoire est chrétienne »*** ou encore ***« Le regard des madones »***, c'est les voies du Seigneur qu'il emprunte, jusqu'à Compostelle, sur les pas de Gwen, censé incarner « les valeurs de la Bretagne ».

Avec Maxime Piolot, les bons sentiments se ramassent à la pelle, mais après tout, pourquoi pas ? Ça ne peut pas faire de mal ! Pour illustrer son propos, il a su s'entourer : les frères Quéfféléant d'An Triskell, qui signent la musique, Patrick Audouin, Jacky Bouillliol, Jacquy Thomas et aussi, et surtout, pour l'accompagner au chant, Corinne Schorp, à la voix émouvante. Un peu (beaucoup...) d'amour, dans ce monde de brutes qui nous entoure...

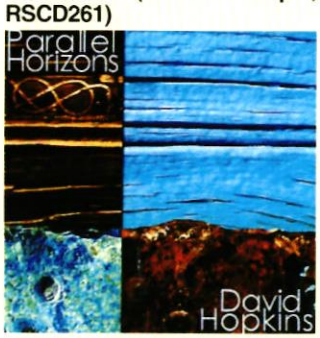
DAVIKEN : « Le Murmure » (Griffe, Sony Music, GRI 19159 2 CB 801)



Voici un album dont j'aurais dû vous parler depuis un moment déjà mais mieux vaut tard que jamais. Un disque qui, il faut le dire, porte bien mal son titre. Question « Murmure » en effet, mieux vaut s'adresser ailleurs : la musique de Daviken, dont plusieurs musiciens sont issus de la scène rock, déménage à donf ! Oui, c'est bien de rock celtique qu'il s'agit et, ma foi, c'est assez bien envoyé.

Question textes, en français, ça tient la route aussi. Un hommage au ***« Barzhaz Breizh »*** et à La Villemarqué pour commencer, et puis cette chanson, ***« Le Fan »***, dont je livre le refrain à votre réflexion : ***« Je suis le fan, fanatique/Je ne pense pas donc je fuis/Je ne pense pas, je détruis/Oui s'il le faut je plastique »...*** Décidément, Daviken ne fait pas dans la dentelle, mais la démarche est plutôt sympathique.

David HOPKINS : « Parallel Horizons » (Keltia Musique, RSCD261)



Un bruit de pas, le chant des oiseaux... et nous voici entrés dans l'univers si particulier de David « Hopi » Hopkins. David, si tout le monde ne le connaît pas, tous ceux qui s'intéressent à la musique bretonne l'ont vu sur scène, au fond, entouré d'une multitude de percussions et autres engins sonores à l'allure étrange et fantastique. De Barzaz, à Guichen Quartet en passant par Bleizi Ruz, Toud Sames, Loar Gann... Hopi a été d'une multitude d'aventures musicales.

Aujourd'hui, il est sur le devant de la scène et tous ses amis – Jean-Luc Thomas, Ronan Le Bars, Fred Guichen, Ronan Blé-jean, Tony Mc Carthy, Pol Huellou, Alain Genty et beaucoup d'autres encore – sont venus lui prêter la main pour cet album étonnant et séduisant, étonnement séduisant.

Les horizons parallèles de Hopi, sur fond de jigs et de reels, nous entraînent pourtant assez loin d'Irlande, son bro d'origine, ou de Bretagne, où il réside, sur les bords du Trieux. Ses influences et ses images musicales, il les a glanées au Mali ou au Maroc, auprès des Indiens d'Amérique ou des Pygmées d'Afrique. Il les restitue aujourd'hui, à travers des titres comme « Pygmy Kig », «Room of Journeys », «Ozone n'Goni » ou « The Marrakesh jig », pour aboutir à un disque particulièrement soigné. Et envoûtant.

Les Mémoires du Kreiz Breizh

Un centre de recherche

Composées de cinq intervenants culturels aux spécialités complémentaires (breton, ethnologie, géographie, histoire et histoire de l'art), les Mémoires du Kreiz Breizh ont pour objectifs de développer la recherche et de valoriser les patrimoines du Centre-Bretagne

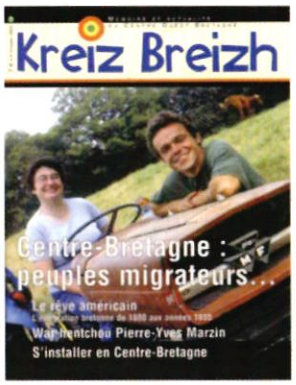
Des services

- **Réalisation d'inventaires du petit patrimoine & réflexion sur sa mise en valeur**
- **Conception d'animations & de circuits guidés**
- **Organisation de tables-rondes & colloques**
- **Coordination d'évènements type " journées du patrimoine "**
- **Rédaction d'articles**
- **Accueil d'étudiants**
- **Aide aux particuliers (recherches en archives, ressources bibliographiques...)**

Une revue

qui vous raconte le Centre-Bretagne d'hier et d'aujourd'hui









LES MEMOIRES DU KREIZ BREIZH :
8 rue du Docteur Menguy · B.P. 204 · 29834 CARHAIX CEDEX
02 98 99 38 14 02 98 99 38 10 www.kreizbreizh.org

Bulletin d'abonnement :

Je m'abonne pour : ☐ **4 numéros (28 €)** ☐ **8 numéros (56 €)**

Nom :

Adresse :

Tel :

Bulletin et règlement à adresser aux Mémoires du Kreiz Breizh.

Memor Kreiz Breizh